

# Rapport d'activité

# 20 22



Bélesta - Boule d'Amont - Bouleternère - Casefabre - Corbère - Corbère les Cabanes - Corneilla la Rivière - Gloriantes  
Ille sur Têt - Millas - Montalba le Château - Néfiach - Prunet et Belpuig - Rodès - Saint Féliu d'Amont - Saint Michel de Llotès



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
ROUSSILLON CONFLENT

# ÉDITO



Chaque année, le Rapport d'activités de la Communauté de communes Roussillon Conflent est l'occasion de faire le bilan des actions et des projets portés par notre collectivité sur l'année écoulée.

Rendu obligatoire par la loi du 12 juillet 1999, ce document répond à une exigence de transparence de l'action publique en même temps qu'il permet de mieux appréhender le fonctionnement de notre Communauté de communes, son organisation et les compétences qu'elle anime au quotidien sur les 16 communes du territoire.

Bonne lecture.

**William BURGHOFFER**

*Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent*

# SOMMAIRE

---

Liste des abréviations .....	04
Les 16 communes .....	06

## 01 | L'institution

Organisation .....	11
Ressources Humaines .....	18
Finances .....	23
Marchés Publics .....	28
Communication .....	30

## 02 | Les actions communautaires

GEMAPI .....	37
Urbanisme .....	38
Développement Economique .....	40
Gestion des déchets .....	41
Lecture Publique .....	50
Enfance et Jeunesse .....	52
Restauration Scolaire .....	55
Petite Enfance .....	57
France Services .....	61
Tourisme .....	63
Fourrière animale .....	71

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

---

- ADS** : application du droit des sols
- ADT** : agence de développement touristique
- ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement
- AMAI** : assistants maternels agréés indépendants
- ANTS** : agence nationale des titres sécurisés
- A.R.E.** : aides au retour à l'emploi
- CAF** : caisse d'allocations familiales
- CDD / CDI** : contrat à durée déterminée / indéterminée
- CFDT** : confédération française démocratique du travail
- CFE** : cotisation foncière des entreprises
- COSD** : comité des œuvres sociales départemental
- CNAJE** : Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
- CPAM** : caisse primaire d'assurance maladie
- CTG** : convention territoriale globale
- CVAE** : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- DDFIP** : direction départementale des Finances publiques
- DDTM** : direction départementale des territoires et de la mer
- DETR** : dotation d'équipement des territoires ruraux
- DSP** : délégation de service public
- EAJE** : établissement d'accueil du jeune enfant
- EPCI** : établissement public de coopération intercommunale
- ETP** : équivalent temps plein
- FA-FPT** : fédération autonome de la fonction publique territoriale
- FCTVA** : fonds de compensations de la taxe sur la valeur ajoutée
- FO** : force ouvrière
- FPIC** : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- GEMAPI** : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- IFER** : imposition forfaitaire des entreprises de réseaux
- LAEP** : lieu d'accueil parent-enfant
- MSA** : mutualité sociale agricole
- OCMACS** : opération collective de modernisation de l'artisanat, des commerces et des services
- OTI** : office de tourisme intercommunal

---

**PACS** : pacte civil de solidarité  
**PSC1** : prévention et secours civique de niveau 1  
**PNR** : parc naturel régional  
**PSCEJ** : prestation de service contrat enfance et jeunesse  
**RGPD** : règlement général sur la protection des données  
**RNU** : règlement national d'urbanisme  
**RTT** : réduction du temps de travail  
**SCOT** : schéma de cohérence territoriale  
**SMCGS** : syndicat mixte Canigó Grand Site  
**SEM** : société d'économie mixte  
**SMTBV** : syndicat mixte de la Têt - bassin versant  
**SPL** : société publique locale  
**SYDETOM** : syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés  
**TASCOM** : taxe sur les surfaces commerciales  
**TEOM** : taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
**TVA** : taxe sur la valeur ajoutée  
**UDSIS** : union départementale scolaire et d'intérêt social



# ROUSSILLON CONFLENT

en 2022

**16** communes

**38** conseillers  
communautaires

## 1 Montalba le Château

Maire : **Marie MARTINEZ**

📍 11 Cami d'Ille 66130 Montalba le Château  
 ☎ 04 68 84 77 88  
 ✉ commune-montalba-le-chateau@orange.fr  
 👤 **Marie MARTINEZ**  
 Alexis SIRE (suppléant)

## 4 Néfiach

Maire : **Patrice VILA**

📍 2 place Antonin Vails 66170 Néfiach  
 ☎ 04 68 57 35 37  
 ✉ mairie@nefiach.com  
 👤 **Patrice VILA**  
 Catherine BARNOLE

## 2 Bélesta

Maire : **Frédéric BOURNIOLE**

📍 1 place de la mairie 66720 Bélesta  
 ☎ 04 68 84 51 73  
 ✉ mairie.belesta66@orange.fr  
 👤 **Frédéric BOURNIOLE**  
 Jean-Michel MAILLOLES (suppléant)

## 5 Millas

Maire : **Jacques GARSAU**

📍 Place de l'Hôtel de Ville 66170 Millas  
 ☎ 04 68 57 35 03  
 ✉ mairie@mairie-millas.fr  
 👤 **Jacques GARSAU**      **Guy FORASTÉ**  
 Monique BOHER      Dominique NOGUES  
 Nathalie      Vivien PETIT  
 ESCALAÏS-      Sylvie VIDAL  
 VERGNETTES

## 3 Ille sur Têt


Maire : **William BURGHOFFER**

📍 107 bis avenue Pasteur 66130 Ille sur Têt  
 ☎ 04 68 84 73 12  
 ✉ mairie@ille-sur-tet.com  
 👤 **William BURGHOFFER**      **Naima METLAINE**  
 Claude AYMERICH      Caroline PAGES  
 Françoise CRISTOFOL      Jérôme PARRILLA  
 Alain DOMENECH      Danielle POUDADE  
 Jean-Philippe  
 LECOINNET

## 6 Corneilla la Rivière

Maire : **René LAVILLE**

📍 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière  
 ☎ 04 68 57 34 25  
 ✉ secretariat1@corneillalariviere.fr  
 👤 **René LAVILLE**  
 Guy LAFFORGUE  
 France PROFFIT

**7****S<sup>t</sup> Féliu d'Amont**Maire : **Robert OLIVE** Rue de la Mairie 66170 S<sup>t</sup> Féliu d'Amont 04 68 57 80 70 secretariat@saintfeliudamont.fr **Robert OLIVE****Florence BAPTISTE****12****Rodès**Maire : **Marc BIANCHINI** El Carrer Gran 66320 Rodès 04 68 05 81 09 mairie-rodés@orange.fr **Marc BIANCHINI****Jonathan BONMARTEL****8****Corbère les Cabanes**Maire : **Gérard SOLER** 13 rue Pomarola 66130 Corbère les Cabanes 04 68 84 80 06 mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr **Gérard SOLER****Monique SURJUS****13****Glorianes**Maire : **Céline DRAGUÉ** Le Village 66320 Glorianes 04 68 05 87 82 mairie-glorianes@orange.fr **Céline DRAGUÉ****Ketty SOLATGES (suppléante)****9****Corbère**Maire : **Joseph SILVESTRE** 3 rue de la Mairie 66130 Corbère 04 68 84 80 28 corbere.mairie@orange.fr **Joseph SILVESTRE****Ali HARIBOU****14****Boule d'Amont**Maire : **Claudine BOTEBOL** El Montado 66130 Boule d'Amont 04 68 84 87 87 mairie.bouledamont@orange.fr **Claudine BOTEBOL****Yann OHEIX (suppléant)****10****S<sup>t</sup> Michel de Llotes**Maire : **Jean-Claude SOLÈRE** Veinat de l'Escole 66130 S<sup>t</sup> Michel de Llotes 04 68 84 73 27 mairie-saintmichel@orange.fr **Jean-Claude SOLÈRE****Philippe GATEU (suppléant)****15****Casefabre**Maire : **Claude GOMEZ** Le Village 66130 Casefabre 04 68 84 75 92 mairiecasefabre@orange.fr **Claude GOMEZ****Jean-Jacques VINCENT (suppléant)****11****Bouleternère**Maire : **Pascal TRAFI** 6 bis Cami Réal 66130 Bouleternère 04 68 84 72 74 accueil@bouleternere.fr **Pascal TRAFI****Claude COSTE****16****Prunet et Belpuig**Maire : **Benoit BONACAZE** La Trinité 66130 Prunet et Belpuig 04 68 39 44 22 commune-prunet-et-belpuig@orange.fr **Benoit BONACAZE****Françoise DESSEAUX (suppléante)**







# 01

---

L'institution



# 1 ORGANISATION

## 1.1. Les compétences

### Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique :
  - > Gestion de zones d'activités économiques
  - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
  - > Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie en faveur des personnes défavorisées
- Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - > Réhabilitation des anciennes décharges déclarées d'intérêt communautaire
  - > Développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables
- Action sociale d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et la jeunesse :
  - > Politique de gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, notamment par la gestion des équipements d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation
  - > Politique de gestion de l'Enfance en milieu périscolaire
  - > Études, réalisation et gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi-accueil de la Petite Enfance (enfants non scolarisés jusqu'à l'âge de 6 ans)
  - > Gestion des restaurants scolaires et des accueils de loisirs communautaires
- Création et gestion des France services

### Compétences facultatives

- Fourrière animale
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Prestation de service et coopération local
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs :
  - > Création et gestion des médiathèques
  - > Réalisation et gestion des équipements culturels et sportifs à caractère structurant
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques



## 1.2. L'organisation politique

Le fonctionnement de la Communauté de communes s'organise autour d'un organe délibérant, le **Conseil communautaire**, et d'un organe exécutif, le **président de l'EPCI**.

Composé de 38 élus représentant les 16 communes membres, le **Conseil communautaire** règle par ses délibérations les affaires liées aux compétences assurées par l'EPCI. En 2022, le Conseil s'est réuni à 5 reprises et a adopté 64 délibérations.

Avant d'être soumis au vote des conseillers communautaires, les dossiers sont présentés et débattus en commission et en Conférence des Maires.

## 1.3. Les instances de concertation

18 janvier	Commission Petite Enfance & Jeunesse
15 février	Commission Administration Générale & Ressources
22 février	Conférence des Maires
24 février	Conseil communautaire
7 mars	Commission Petite Enfance & Jeunesse
24 mars	Conseil d'exploitation Gestion des déchets
5 avril	Commission Administration Générale & Ressources
7 avril	Conférence des Maires
13 avril	Conseil communautaire
20 avril	Conférence des Maires
16 mai	Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
14 juin	Conférence des Maires

14 juin	Conseil d'exploitation Gestion des déchets
20 juin	Conseil communautaire
6 juillet	Conférence des Maires
4 octobre	Conférence des Maires
13 octobre	Conseil d'exploitation Gestion des déchets
18 octobre	Commission Administration Générale & Ressources
19 octobre	Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
25 octobre	Commission Petite Enfance & Jeunesse
26 octobre	Conseil communautaire
12 décembre	Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
13 décembre	Conseil communautaire

## 1.4. Le Conseil communautaire

LE BUREAU DES ÉLUS



**William BURGHOFFER**  
Président  
Ile sur Têt



**Jacques GARSAU**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Millas



**Patrice VILA**  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Néfiach



**Pascal TRAFI**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
Bouleternère



**René LAVILLE**  
4<sup>e</sup> Vice-président  
Corneilla la Rivière



**Marc BIANCHINI**  
5<sup>e</sup> Vice-président  
Rodès



**Florence BAPTISTE**  
6<sup>e</sup> Vice-présidente  
S<sup>t</sup> Féliu d'Amont



**Joseph SILVESTRE**  
7<sup>e</sup> Vice-président  
Corbère



**Frédéric BOURNIOLE**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
Bélesta



**Claudine BOTEBOL**  
9<sup>e</sup> Vice-présidente  
Boule d'Amont



**Claude GOMEZ**  
10<sup>e</sup> Vice-président  
Casefabre



**Céline DRAGUÉ**  
11<sup>e</sup> Vice-présidente  
Glorianes



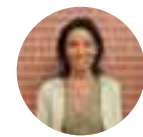
**Marie MARTINEZ**  
Montalba le Château



**Benoit BONACAZE**  
Prunet et Belpuig



**Jean-Claude SOLÈRE**  
S<sup>t</sup> Michel de Llotes



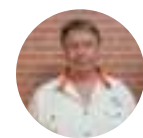
**Monique SURJUS**  
Corbère les Cabanes



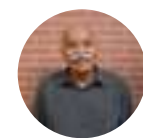
**Gérard SOLER**  
Corbère les Cabanes



**Robert OLIVE**  
S<sup>t</sup> Féliu d'Amont



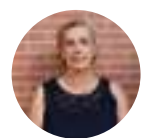
**Claude COSTE**  
Bouleternère



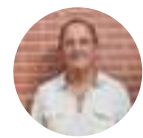
**Ali HARIBOU**  
Corbère



**Guy LAFFORGUE**  
Corneilla la Rivière



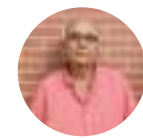
**France PROFFIT**  
Corneilla la Rivière



**Claude AYMERICH**  
Ile sur Têt



**Françoise CRISTOFOL**  
Ile sur Têt



**Alain DOMENECH**  
Ile sur Têt



**Jean-Philippe LECOINNET**  
Ile sur Têt



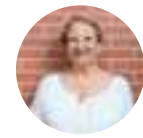
**Naïma METLAINE**  
Ile sur Têt



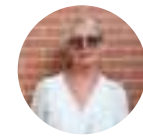
**Caroline PAGES**  
Ile sur Têt



**Jérôme PARRILLA**  
Ile sur Têt



**Danielle POUDADE**  
Ile sur Têt



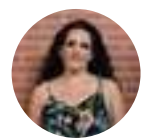
**Monique BOHER**  
Millas



**Nathalie ESCALAÏS-VERGNETTES**  
Millas



**Guy FORASTÉ**  
Millas



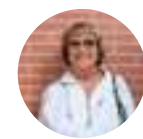
**Dominique NOGUES**  
Millas



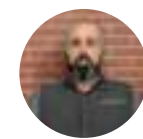
**Sylvie VIDAL**  
Millas



**Vivien PETIT**  
Millas



**Catherine BARNOLE**  
Néfiach



**Jonathan BONMARTEL**  
Rodès

## 1.5. Les commissions

Composées d'élus et de techniciens, les commissions sont les organes de réflexion du groupement. Les dossiers y sont préparés collectivement avant d'être soumis au Conseil communautaire.

### Les commissions spécialisées obligatoires

<b>CAO - COMMISSION D'APPELS D'OFFRES</b>		<b>DSP - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC</b>	
Président : <b>BURGHOFFER William</b> - Ille sur Têt		Président : <b>BURGHOFFER William</b> - Ille sur Têt	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>GARSAU Jacques</b> Millas	<b>BAPTISTE Florence</b> St Féliu d'Amont	<b>GARSAU Jacques</b> Millas	<b>MARTINEZ Marie</b> Montalba le Château
<b>VILA Patrice</b> Néfiach	<b>SURJUS Monique</b> Corbère les Cabanes	<b>VILA Patrice</b> Néfiach	<b>BOTEBOL Claudine</b> Boule d'Amont
<b>TRAFI Pascal</b> Bouleternère	<b>BIANCHINI Marc</b> Rodès	<b>TRAFI Pascal</b> Bouleternère	<b>PARRILLA Jérôme</b> Ille sur Têt
<b>LAVILLE René</b> Corneilla la Rivière	<b>BOURNIOLE Frédéric</b> Bélesta	<b>LAVILLE René</b> Corneilla la Rivière	<b>GOMEZ Claude</b> Casefabre
<b>SILVESTRE Joseph</b> Corbère	<b>SOLÈRE Jean-Claude</b> St Michel de Llotes	<b>SILVESTRE Joseph</b> Corbère	<b>SOLÈRE Jean-Claude</b> St Michel de Llotes

<b>CIID - COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS</b>	
Président : <b>BURGHOFFER William</b> - Ille sur Têt	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>BAILBE-NOÉ Noëlle</b> - Bouleternère	<b>PORRA KUTENI Valérie</b> - Bélesta
<b>LOPEZ Bruno</b> - Corbère les Cabanes	<b>GELI Albert</b> - Boule d'Amont
<b>HARIBOU Ali</b> - Corbère	<b>REIG Jacqueline</b> - Bouleternère
<b>LORD Stéphane</b> - Corneilla	<b>SURJUS Monique</b> - Corbère les Cabanes
<b>CRISTOFOL Françoise</b> - Ille sur Têt	<b>REDO Fabienne</b> - Corneilla
<b>PERKOVIC DURAND Nathalie</b> - Ille sur Têt	<b>DOMENECH Alain</b> - Ille sur Têt
<b>PERSON Claude</b> - Millas	<b>DEDOURGE Anne-Marie</b> - Millas
<b>CAMI Patricia</b> - Millas	<b>BRAUD Charlotte</b> - Prunet & Belpuig
<b>VALLIER Michel</b> - Néfiach	<b>GENOT Solenn</b> - Rodès
<b>OLIVE Robert</b> - St Féliu d'Amont	<b>GATEU Philippe</b> - St Michel de Llotes.

## CLECT - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Président : BURGHOFFER William - Ille sur Têt

### Titulaires

**BOURNIOLE Frédéric** - Bélesta  
**BOTEBOL Claudine** - Boule d'Amont  
**RENON Albert** - Bouleternère  
**GOMEZ Claude** - Casefabre  
**HARIBOU Ali** - Corbère  
**BRIAL Jean Pierre** - Corbère les Cabanes  
**LAVILLE René** - Corneilla la Rivière  
**PROFFIT France** - Corneilla la Rivière  
**DRAGUÉ Céline** - Glorienes  
**BURGHOFFER William** - Ille sur Têt  
**AYMERICH Claude** - Ille sur Têt  
**CRISTOFOL Françoise** - Ille sur Têt  
**PARRILLA Jérôme** - Ille sur Têt  
**PAGES Caroline** - Ille sur Têt  
**DOMENECH Alain** - Ille sur Têt  
**GARSAU Jacques** - Millas  
**PERSON Claude** - Millas  
**NOGUES Dominique** - Millas  
**BOHER Monique** - Millas  
**VIDAL Sylvie** - Millas  
**MARTINEZ Marie** - Montalba le Château  
**VILA Patrice** - Néfiach  
**MALLER Nathalie** - Prunet et Belpuig  
**BIANCHINI Marc** - Rodès  
**OLIVE Robert** - S<sup>t</sup> Féliu d'Amont  
**SOLÈRE Jean-Claude** - S<sup>t</sup> Michel de Llotes

### Suppléants

**MAILLOLES Jean-Michel** - Bélesta  
**OHEIX Yann** - Boule d'Amont  
**DE JESUS Jérôme** - Bouleternère  
**VINCENT Jean-Jacques** - Casefabre  
**BANACH Christophe** - Corbère  
**LOPEZ Bruno** - Corbère les Cabanes  
**LAFFORGUE Guy** - Corneilla  
**SOLATGES Ketty** - Glorienes  
**METLAINE Naïma** - Ille sur Têt  
**QUINTUS Cécile** - Millas  
**BERDAGUE Sandrine** - Montalba le Château  
**CHAZALMARTIN Frédérique** - Néfiach  
**BONACAZE Benoit** - Prunet & Belpuig  
**BONMARTEL Jonathan** - Rodès  
**BAPTISTE Florence** - S<sup>t</sup> Féliu d'Amont  
**GATEU Philippe** - S<sup>t</sup> Michel de Llotes.

## CIAPH - COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Président : BURGHOFFER William - Ille sur Têt

### Représentants de la Communauté de communes

**METLAINE Naïma** - Ille sur Têt  
**GARSAU Jacques** - Millas  
**PROFFIT France** - Millas  
**SILVESTRE Joseph** - Corbère  
**NOGUES Dominique** - Millas  
**CRISTOFOL Françoise** - Ille sur Têt

### Associations ou organismes représentant les personnes âgées

**SEMPRE JOVES - MATEU Eliane** - Corneilla la Rivière  
**UNRPA - SICART Andrée** - Ille sur Têt  
**AMITIES ET LOISIRS - BARNOLE Catherine** - Néfiach

### Associations représentant les personnes handicapées

**AFM TELETHON** - Perpignan  
**APF France Handicap** - Perpignan  
**UNAPEI** - Perpignan  
**HANDISPORT - TARRIUS Jean Louis** - Perpignan

### Représentants des acteurs économiques

**Força Corneilla - SCHMIDT Jacky** - Corneilla la Rivière  
**Boucherie Halal - HAMLAT Salima** - Ille sur Têt

### Représentants d'autres usagers de la ville

**Millas Bike - BONIN Jean Paul** - Millas  
**Château Musée de Bélesta - BAILLS Louis** - Bélesta  
**Autres usagers - BADELL Sandrine** - Millas

## Les commissions internes

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**Président :** William BURGHOFFER - Ille sur Têt  
**Vice-président :** GARSAU Jacques - Millas

**BOURNIOLE Frédéric** - Bélesta  
**BAPTISTE Florence** - S' Féliu d'Amont  
**SILVESTRE Joseph** - Corbère  
**SURJUS Monique** - Corbère les Cabanes  
**CRISTOFOL Françoise** - Ille sur Têt  
**TRAFI Pascal** - Bouleternère  
**BARNOLE Catherine** - Néfiach  
**PROFFIT France** - Corneilla la Rivière  
**LECOINNET Jean-Philippe** - Ille sur Têt  
**LAFFORGUE Guy** - Corneilla la Rivière

### ACTIONS TERRITORIALES

**Président :** BURGHOFFER William - Ille sur Têt  
**Vice-président :** TRAFI Pascal - Bouleternère

**SOLERE Jean-Claude** - S' Michel de Llotès  
**BIANCHINI Marc** - Rodès  
**BOURNIOLE Frédéric** - Bélesta  
**OLIVE Robert** - S' Féliu d'Amont  
**SOLER Gérard** - Corbère les Cabanes  
**PETIT Vivien** - Millas  
**AYMERICH Claude** - Ille sur Têt  
**BARNOLE Catherine** - Néfiach  
**METLAINE Naïma** - Ille sur Têt  
**TRAFI Pascal** - Bouleternère

### SERVICES À LA POPULATION

**Président :** BURGHOFFER William - Ille sur Têt  
**Vice-président :** VILA Patrice - Néfiach

**BAPTISTE Florence** - S' Féliu d'Amont  
**BOURNIOLE Frédéric** - Bélesta  
**SURJUS Monique** - Corbère les Cabanes  
**TRAFI Pascal** - Bouleternère  
**DRAGUÉ Céline** - Glorianes  
**PAGES Caroline** - Ille sur Têt  
**BIANCHINI Marc** - Rodès  
**BOHER Monique** - Millas  
**PROFFIT France** - Corneilla la Rivière  
**POUDADE Danielle** - Ille sur Têt

### TECHNIQUE

**Président :** BURGHOFFER William - Ille sur Têt  
**Vice-président :** LAVILLE René - Corneilla la R.

**BOURNIOLE Frédéric** - Bélesta  
**BAPTISTE Florence** - S' Féliu d'Amont  
**SILVESTRE Joseph** - Corbère  
**SURJUS Monique** - Corbère les Cabanes  
**CRISTOFOL Françoise** - Ille sur Têt  
**TRAFI Pascal** - Bouleternère  
**BARNOLE Catherine** - Néfiach  
**PROFFIT France** - Corneilla la Rivière  
**LECOINNET Jean-Philippe** - Ille sur Têt  
**LAFFORGUE Guy** - Corneilla la Rivière

### MUTUALISATION

**Président :** BURGHOFFER William - Ille sur Têt  
**Vice-président :** BOURNIOLE Frédéric - Bélesta

**SILVESTRE Joseph** - Corbère  
**BONACAZE Benoît** - Prunet & Belpuig  
**SOLÈRE Jean-Claude** - S' Michel de Llotès  
**LAVILLE René** - Corneilla la Rivière  
**BAPTISTE Florence** - S' Féliu d'Amont  
**PARRILLA Jérôme** - Ille sur Têt  
**TRAFI Pascal** - Bouleternère  
**BARNOLE Catherine** - Néfiach  
**GARSAU Jacques** - Millas

### COMMUNICATION

**Président :** William BURGHOFFER - Ille sur Têt  
**Vice-président :** GARSAU Jacques - Millas

<b>BAPTISTE Florence</b> S' Féliu d'Amont	<b>DRAGUÉ Céline</b> Glorianes
<b>BARNOLE Catherine</b> Néfiach	<b>GOMEZ Claude</b> Casefabre
<b>BONMARTEL Jonathan</b> Rodès	<b>MARTINEZ Marie</b> Montalba le Château
<b>BONACAZE Benoit</b> Prunet & Belpuig	<b>POUDADE Danielle</b> Ille sur Têt
<b>BOTEVOL Frédéric</b> Boule d'Amont	<b>PROFFIT France</b> Corneilla la Rivière
<b>BOURNIOLE Frédéric</b> Bélesta	<b>SILVESTRE Joseph</b> Corbère
<b>COSTE Claude</b> Bouleternère	<b>SOLÈRE Jean-Claude</b> S' Michel de Llotès



## 1.6. Représentation au sein des instances extérieures

Roussillon Conflent est représentée par des élus communautaires au sein des instances extérieures. Cette représentation fait l'objet d'un vote en Conseil communautaire.

<p><b>AGEDI POUR 2020</b> CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt</p> <p><b>ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT DES ABORDS DU BARRAGE DU FENOUILLEDES</b> BOURNIOLE Frédéric - Bélesta</p> <p><b>COMITÉ LOCAL DE COHÉSION DES TERRITOIRES</b> BURGHOFFER William - Ille sur Têt</p> <p><b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> du Collège Pierre FOUCHÉ à Ille sur Têt PAGES Caroline - Ille sur Têt</p> <p><b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> du Collège Christian BOURQUIN à Millas NOGUES Dominique - Millas</p> <p><b>COMITÉ DE RIVIÈRE • SMTBV</b> DOMENECH Alain - Ille sur Têt</p> <p><b>COMITÉ SYNDICAL SCOT</b> <b>Titulaires</b> PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt ROIG Fernand - Corbère SURJUS Monique - Corbère les Cabanes DOMENECH Alain - Ille sur Têt VILA Patrice - Néfiach BIANCHINI Marc - Rodès LAVILLE René - Corneilla la Rivière <b>Suppléants</b> GARSAU Jacques - Millas TRAFI Pascal - Bouleternère AYMERICH Claude - Ille sur Têt PROFFIT France - Corneilla la Rivière BARNOLE Catherine - Néfiach LAFFORGUE Guy - Corneilla la Rivière PAGES Caroline - Ille sur Têt</p> <p><b>DETR • Commission consultative de la dotation d'équipement des territoires ruraux</b> BURGHOFFER William - Ille sur Têt</p>	<p><b>PNR • Corbières Fenouillèdes</b> BOURNIOLE Frédéric (Titulaire) - Bélesta MARTINEZ Marie (Suppléante) - Montalba le Château</p> <p><b>PNR • Pyrénées-Catalanes</b> GARSAU Jacques (Titulaire) - Millas LAVILLE René (Suppléant) - Corneilla la Rivière</p> <p><b>SEM • Roussillon Aménagement</b> GARSAU Jacques - Millas</p> <p><b>SMTBV • Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant</b> <b>Titulaires</b> SOLER Gérard - Corbère les C. DOMENECH Alain - Ille sur Têt BIANCHINI Marc - Rodès LAVILLE René - Corneilla la Rivière <b>Suppléants</b> LAFFORGUE Guy - Corneilla la Rivière BARNOLE Catherine - Néfiach GARSAU Jacques - Millas LECOINNET Jean-Philippe - Ille sur Têt</p> <p><b>SPL • Roussillon Aménagement</b> GARSAU Jacques - Millas</p> <p><b>SYDETOM 66</b> <b>Titulaires</b> ROIG Fernand - Corbère SILVESTRE Joseph - Corbère <b>Suppléants</b> PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt TRAFI Pascal - Bouleternère</p> <p><b>SYNDICAT AGLY VERDOUBLE</b> BOURNIOLE Frédéric - Bélesta</p> <p><b>UDSIS</b> GARSAU Jacques - Millas PROFFIT France - Corneilla la Rivière BIANCHINI Marc - Rodès VILA Patrice - Néfiach</p>
--	--

# 2 RESSOURCES HUMAINES

## 2.1. La gestion rigoureuse de la masse salariale

**244 agents** composent les effectifs de la Communauté de communes au 31 décembre 2022. C'est 9,62% de moins qu'en 2021. Une baisse significative qui s'explique par deux facteurs : conjoncturel d'abord, avec un retour à la normale du fonctionnement des services suite à la crise sanitaire. Structurel ensuite avec une politique rigoureuse de gestion de la masse salariale marquée par **un recours limité aux agents contractuels** et le **non remplacement d'agents** partis en retraite ou dans d'autres collectivités.

Malgré la baisse des effectifs, la masse salariale est en légère augmentation. Elle est de 7,59M€ en 2022, soit une hausse de 1,33% par rapport à 2021. Cette progression s'explique notamment par la refonte de la grille indiciaire des agents de catégorie C (+90k€), la revalorisation du point d'indice en juillet 2022 (+105k€) et celle de l'indice majoré de base des agents de catégorie C suite à l'augmentation du SMIC (+45k€).

L'impact de ces mesures réglementaires est atténué par la baisse des effectifs et la **titularisation de 22 agents** entre 2021 et 2022 qui entraîne la suppression de la prime de précarité pour les agents concernés. **Au total, la hausse de la masse salariale de Roussillon Conflent est inférieure à 1,5%, taux recommandé pour les collectivités de la même strate.**

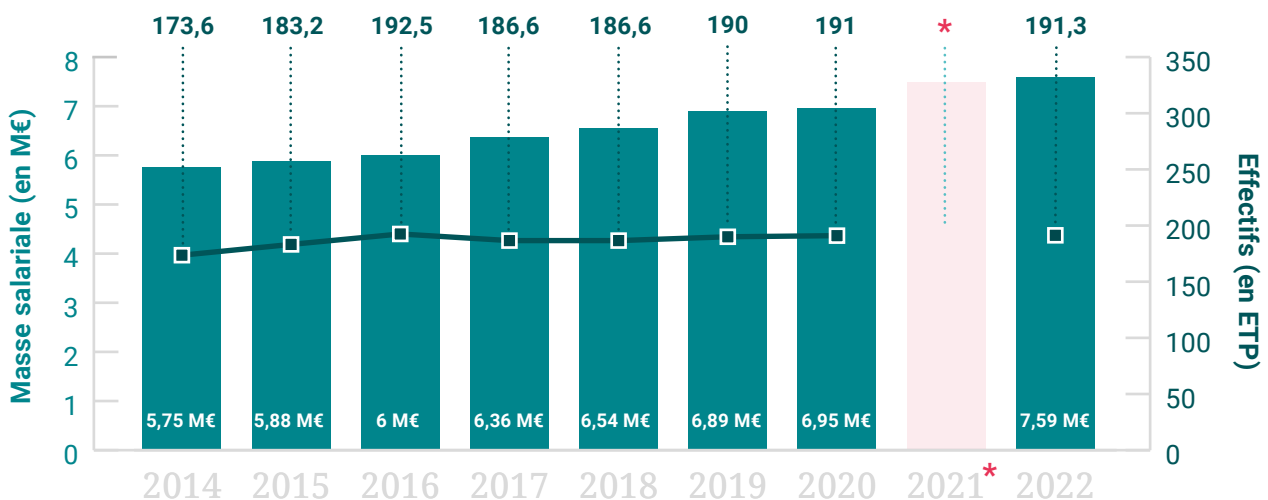


**244** agents

**191,3** ETP

**+1,35 %** de masse salariale

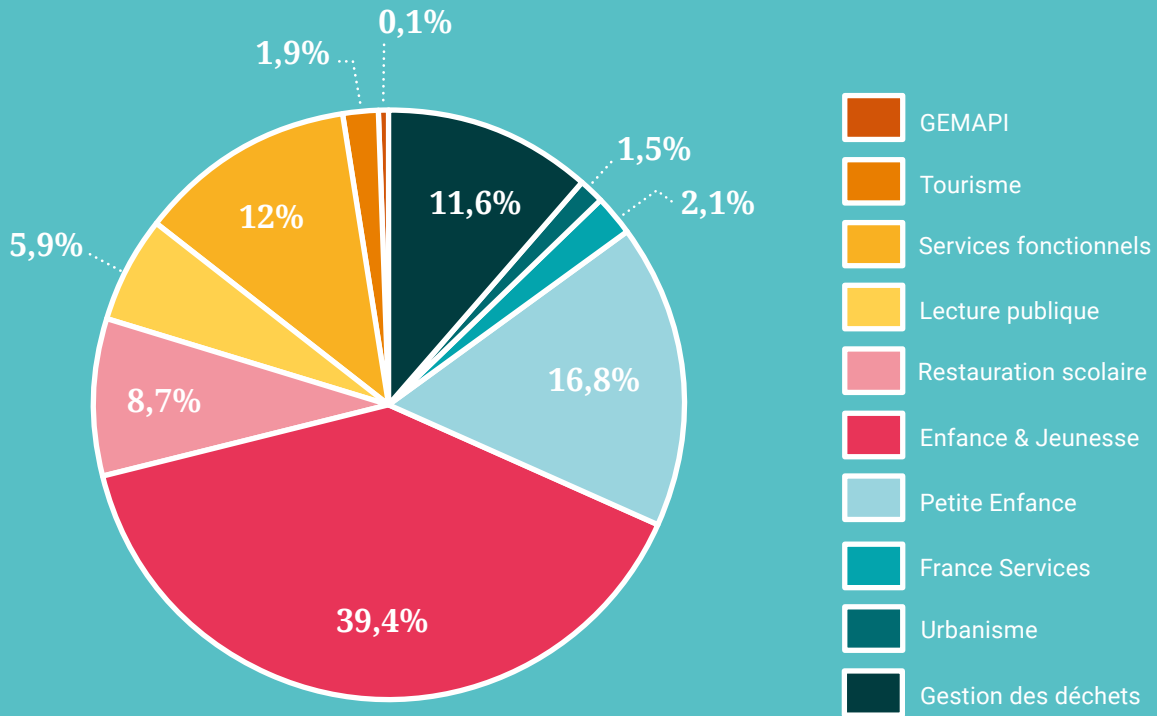
### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



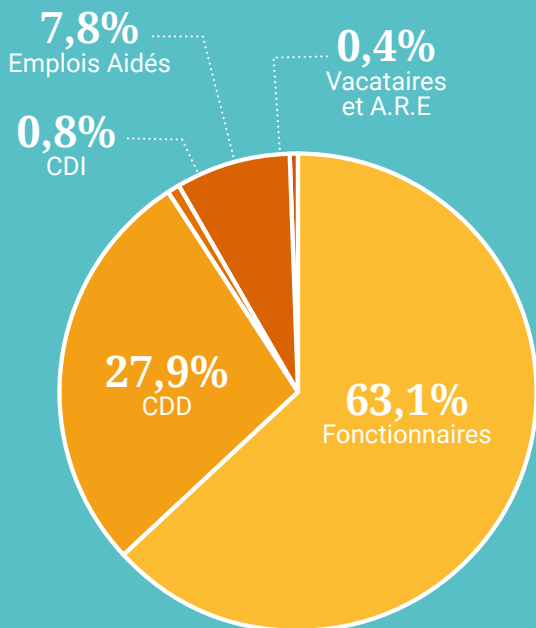
\* Les statistiques de 2021 étant erronées, elles ne sont pas communiquées dans ce graphique.

# RÉPARTITION DES EFFECTIFS

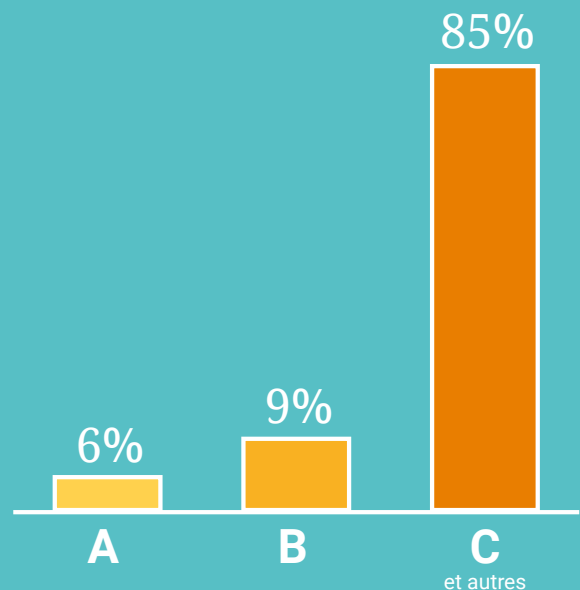
## PAR SERVICE (EN ETP)



## PAR STATUT



## PAR CATÉGORIE



## 2.2. Les Ressources Humaines en projets

### Dialogue social et les élections professionnelles

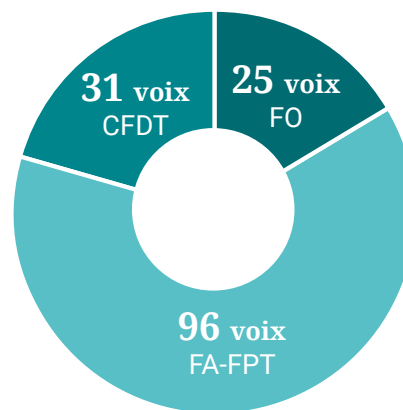
Dans le cadre du dialogue social, deux Comités techniques ont eu lieu afin d'aborder des projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services (cycles de travail, règlement de formation, lignes directrices de gestion...). Deux Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont également eu lieu dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail.

Des élections professionnelles se sont par ailleurs tenues le 8 décembre 2022. Des élections inédites puisqu'il s'agissait pour les 217 agents de Roussillon Conflent inscrits sur les listes électorales de choisir leurs représentants aux Commissions administratives paritaires (CAP), à la Commission consultative paritaire (CCP) et au Comité social territorial (CST).

Créé par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le CST est la nouvelle instance du dialogue social. Il remplace le CT et le CHSCT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En amont des élections, un plan de communication interne a été mis en place afin d'informer les agents des modalités et du calendrier des élections professionnelles. Si la majorité des agents ont voté par correspondance, un bureau de vote a été installé à la médiathèque d'Ille sur Têt le 8 décembre afin de permettre à ceux qui le souhaitent de voter à l'urne.

#### LES RÉSULTATS



# 72,8%

de participation. C'est beaucoup mieux que les 45,6% en moyenne pour la fonction publique territoriale

Organisation syndicale	Membre titulaire	Membre suppléant
FA-FPT	Ludovic AZEMAR	Virginie SERRADEIL
FA-FPT	Laurent MONNÉ	Marie-Bernard HANNIBAL
FA-FPT	Laurence ESCALAIS	Jean-Luc DIAZ
FO	Christine TISSERAND	Gislain CATALA
CFDT	Laetitia PERRENOUD	Jawad BENHADDOU

Le CST a été installé par délibération avec 5 représentants du personnel titulaires et 5 représentants des élus, la parité ayant été retenue. Le CST a vocation à être désormais la seule instance consultative compétente afin de débattre des sujets collectifs dans le groupement et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Mise en place des 1607 heures dans tous les services

Conformément à la réglementation, tous les services communautaires sont passés aux 1607h par an au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les cycles de travail se sont ajustés en fonction des besoins du service : certains agents ont bénéficié de jours de RTT non encore introduits dans la collectivité, d'autres agents ont vu leur service ouvrir 3 jours de plus par an.

## Plan de formation

Le groupement a continué à développer la carrière de ses agents par la mise en place d'un plan de formation en 2022 suivant 4 grands axes de formation :

- l'amélioration de la relation avec l'utilisateur,
- l'amélioration des techniques de management,
- la promotion du capital humain en développant les compétences des agents face aux nouveaux enjeux des collectivités,
- le suivi de la réglementation en termes de formations statutaires et obligatoires.



# 61

formations individuelles suivies par les agents de Roussillon Conflent en 2022

## La politique de prévention

L'agent de prévention a continué à travailler sur le Document Unique. Jusqu'à fin 2021, notre collectivité avait un document unique par bâtiment qui avait été révisé partiellement en mars 2020.

En 2022, la conseillère de prévention s'est attachée à retravailler le document unique par service en intégrant les risques liés au bâtiment, le but étant de relever tous les risques de manière exhaustive en analysant un par un les postes de travail.

Par ailleurs, deux types de registres obligatoires ont été remis en place dans les services de la collectivité :

- le registre de santé et de sécurité au travail
- le registre de signalement d'un danger grave et imminent

En ce qui concerne les formations des agents sur le volet hygiène et sécurité, la conseillère de prévention n'a pas pu mettre en place les formations Sauveteur-secouriste du travail (SST) comme prévu. Cependant, en partenariat avec l'association « Les sauveteurs catalans », ont pu être organisés :

- des formations au brevet de surveillant de baignade pour encadrer les sorties aquatiques des enfants fréquentant les accueils de loisirs (8 agents formés)
- un atelier de « rappel des gestes de premiers secours » pour les assistantes maternelles qui fréquentent le Relais Petite Enfance (12 agents formés)
- des formations PSC1 sur le service Petite Enfance (34 agents formés)

## Dossiers médicaux

Au-delà de la gestion de la maladie ordinaire, un accompagnement individualisé des agents s'est poursuivi en 2022 dans le cadre de la gestion des dossiers médicaux. Celui-ci a pour objectif de permettre à ces agents en situation de vulnérabilité de se maintenir dans l'emploi ou d'y « revenir » à terme.

Ainsi ont été reconnus par le Comité Médical ou la Commission de Réforme :

- 2 agents en maladie de longue durée
- 3 agents en longue maladie
- 2 agents en maladie professionnelle
- 3 agents en mise en disponibilité d'office pour raison de santé
- 4 agents à temps partiel thérapeutique

## 2.3. Le comité des œuvres sociales départemental (COSD)








# 206

agents ont adhéré au COSD en 2022



# 54 228 €

de participation de la collectivité au financement du COSD

PRESTATIONS 2021 <i>Liste non exhaustive</i>		Participation agent	Participation COSD
	Chèques déjeuner	20 851 €	25 884 €
	Chèques vacances	6 100 €	1 830 €
	Coupons sport	3 420 €	1 140 €
	Places de cinéma	3 710 €	1 780 €
	<b>Prestations d'entraide sociale</b>		
	Naissance (150 € par agent)	-	300 €
	PACS et mariages (150 € par agent)	-	600 €
	Rentrée scolaire (30 € par enfant)	-	3 240 €
	Noël des enfants (30 € par enfant)	-	3 390 €
	Départ en retraite (150 € par agent)	-	1 200 €
	Décès (150 € par agent)	-	0 €
<b>&amp;Co</b>	<b>Prestations diverses</b>		
	Billetterie	-	714 €
	Participation aux frais de séjours des enfants	-	30 €

Les adhérents bénéficient également de tarifs réduits divers : Déferlantes, Calicéo, piscines, Passtime, etc.

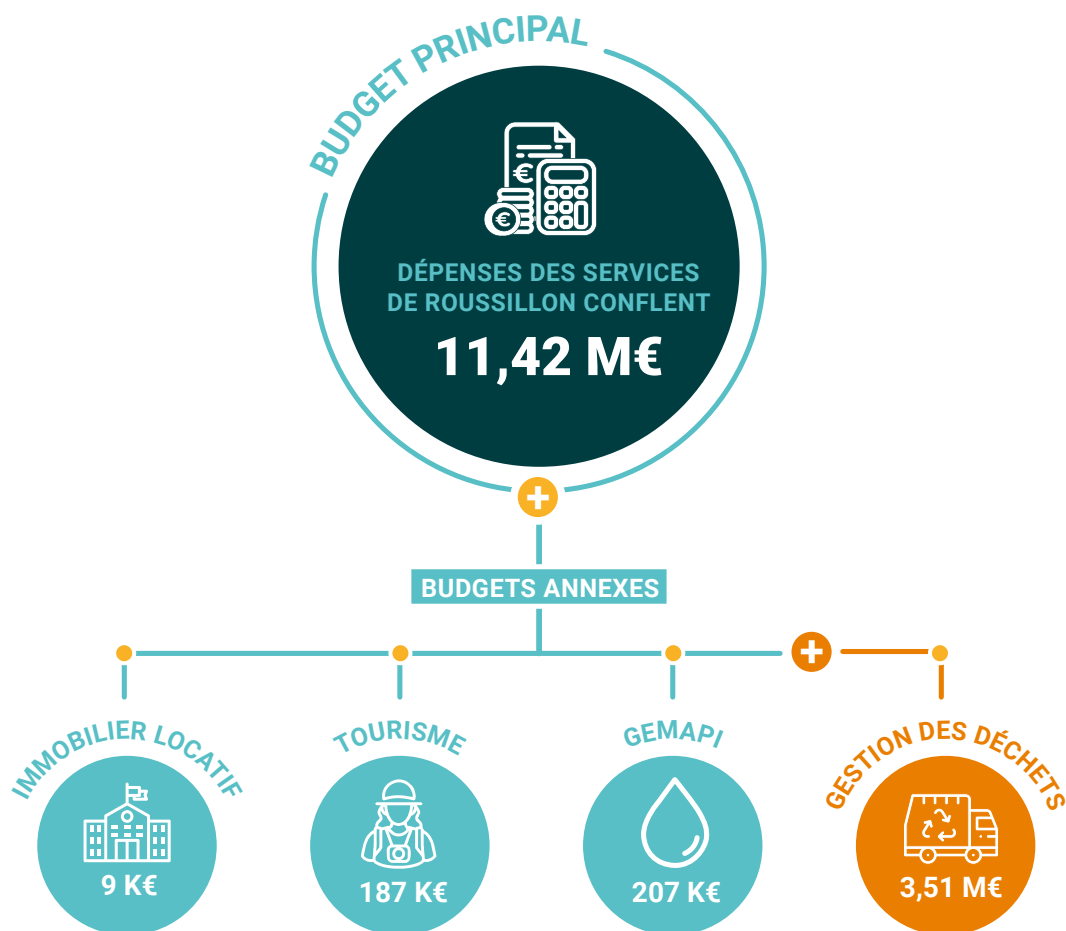
# 3 FINANCES

À NOTER

Le budget communautaire comprend le budget principal et quatre budgets annexes liés au Budget immobilier locatif (BIL) et aux compétences GEMAPI, Gestion des déchets et Promotion du tourisme. Dans cette partie, seules les données du budget principal sont communiquées. Les budgets GEMAPI, Gestion des déchets et Promotion du tourisme sont à retrouver dans leur partie respective (p.37, p.41 et p.63).

## Création du budget annexe pour le service Gestion des déchets

Le 29 septembre 2021, le Conseil communautaire a créé par délibération un budget annexe pour le service Gestion des déchets. Cette création répond à la volonté des élus d'avoir plus de visibilité sur les coûts de ce service afin notamment d'établir au plus juste le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le budget annexe du service de gestion des déchets est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022.



## 3.1. La section fonctionnement

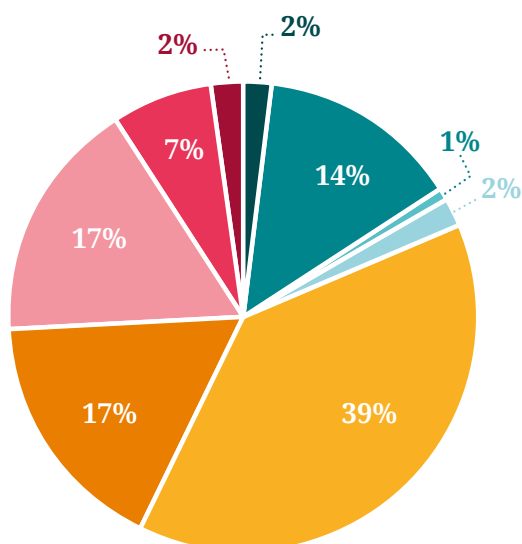
### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2022 s'élèvent à **10,77 M€**. Toutefois, le retrait des dépenses du service Gestion des déchets du budget principal en 2022 rend ces données difficilement comparables avec l'exercice 2021. Aussi, si l'on retire les dépenses du service Gestion des déchets des dépenses de fonctionnement de 2021, on observe une hausse des dépenses de fonctionnement de 4,5%.

Plusieurs facteurs expliquent cette augmentation : les mesures réglementaires qui se sont imposées au service Ressources humaines (cf. p.18), la hausse du coût de l'énergie, la création d'une subvention d'équilibre au budget Gestion des déchets et la création d'indemnités aux élus.

Des efforts de maîtrise des achats et de gestion de la masse salariale ont toutefois permis de limiter cette hausse de moitié par rapport à l'exercice précédent.

#### RÉPARTITION PAR SERVICE



Actions communautaires	138 979,60 €
Services Supports	1 187 417,58 €
Dév. économique	55 913,20 €
Urbanisme	161 390,31 €
Enfance & Jeunesse	3 262 013,84 €
Restauration scolaire	1 368 471,19 €
Petite Enfance	1 402 822,89 €
Lecture Publique	552 164,41 €
France Services	151 031,94 €
<b>Dépenses des services</b>	<b>8 280 204,96 €</b>
Subvention d'équilibre autres budgets	432 690,00 €
Reversement fiscalité	1 637 012,00 €
Amortissements	243 803,13 €
Autres opérations d'ordre	180 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 773 710,09 €</b>

#### Le chiffre de l'année

**5,72%** de taux d'épargne brute en 2022.

Il s'agit de la part de recettes de fonctionnement qui peut être consacrée à l'investissement ou au remboursement de la dette.



## Recettes de fonctionnement

Les recettes communautaires s'élèvent à 13M€ en 2022, soit une hausse de 9,87% par rapport à 2021.

Une augmentation significative qui s'explique principalement par :

- la **progression des recettes fiscales (+5,6%)** due à la hausse de la TVA perçue qui compense la suppression de la taxe d'habitation
- l'**augmentation des produits de services (+30%)** liée à la hausse des effectifs et à la revalorisation des tarifs de la restauration scolaire
- la **hausse des dotations et participations (+13%)** liée au recours aux contrats aidés

Produits des services	1 442 507,57 €
<b>Recettes fiscales</b>	<b>6 468 345,22 €</b>
Dotations et participations*	2 935 902,86 €
Autres produits dont cessions	63 431,44 €
<b>Sous-total</b>	<b>10 910 186,09 €</b>
Amortissements	40 434,24 €
Report au 31/12/2019	2 062 201,31 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>13 012 821,64 €</b>

\* les dotations et participations comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, la PSCEJ, les dotations de compensation, les fonds d'amorçage, les subventions de fonctionnement, les emplois aidés.

RECETTES FISCALES		
Taxes sur les ménages	Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	333 294 €
	Taxe Foncière Bâtie	628 112 €
	Taxe Foncière Non Bâtie	103 484 €
		<b>1 064 890 €</b>
Taxes sur les entreprises	CFE	1 082 787 €
	CVAE	283 579 €
	TASCOM	155 336 €
	IFER	128 386 €
	Taxe additionnelle	27 221 €
		<b>1 677 309 €</b>
Rôles complémentaires	26 737 €	
Part TVA - ancienne Taxe d'habitation	3 336 694 €	
FPIC	285 662 €	
Attributions de compensation	77 053 €	
<b>TOTAL</b>	<b>6 468 345 €</b>	

## 3.2. La section investissement

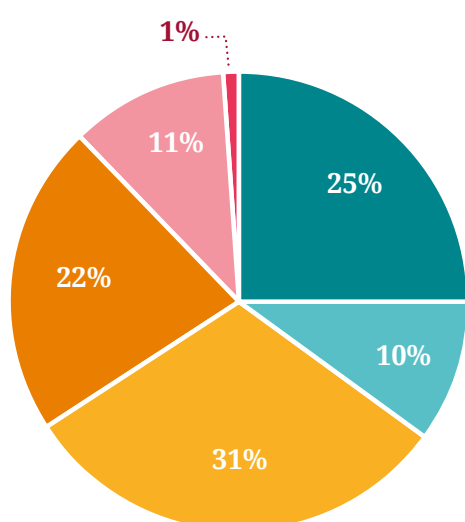
### Dépenses d'investissement

**0,23M€** ont été investis par le groupement en 2022 (hors remboursement du capital et amortissement).

Parmi les investissements principaux, on retiendra le financement de la stèle de commémoration des victimes de Millas (18k€), les travaux de réhabilitation de l'accueil de loisirs élémentaire de Millas (41k€) et une première tranche du programme de Rodès (17k€).

L'achat d'équipement pour les EAJE (15,9k€), les restaurants scolaires (18,8k€) et l'acquisition de défibrillateurs pour les accueils de loisirs (7,8k€) constituent des investissements indispensables pour maintenir la qualité des structures d'accueil du territoire.

#### RÉPARTITION PAR SERVICE



Services Supports	56 449,32 €
Dév. économique	22 518,42 €
Enfance & Jeunesse	70 451,08 €
Restauration scolaire	50 887,11 €
Petite Enfance	24 925,86 €
Lecture Publique	3 201,30 €
<b>Dépenses des services</b>	<b>228 433,09 €</b>
Remboursement capital	380 933,76 €
Amortissements	40 434,24 €
<b>Sous Total</b>	<b>421 368,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	
<b>649 801,09 €</b>	

### Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 0,71M€ en 2022. Elles comprennent notamment les subventions d'investissement (80k€) et le FCTVA (29k€) perçues en 2022.

Dotations <i>dont affectation</i>	180 416,75 € 151 447,00 €
Subventions d'investissement	79 900,71 €
Récupération avances versées	30 049,34 €
Amortissements	423 803,13 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	
<b>714 169,93 €</b>	

### 3.3. Subventions d'investissement et de fonctionnement

<b>Enfance &amp; Jeunesse</b>		
Equipement de l'accueil de loisirs de Millas	CAF 66	3 128 €
Travaux sur l'accueil de loisirs de Millas	CAF 66	11 934 €
<b>Petite Enfance</b>		
Acquisition d'un nouveau logiciel	CAF 66	9 950 €
Travaux	CAF 66	12 523 €
<b>Restauration scolaire</b>		
Travaux du restaurant scolaire de Millas	PRÉFECTURE ET DÉPARTEMENT	4 811 €
Acquisition de self-services	FRANCE RELANCE	29 906 €
<b>Administration générale</b>		
Stèle Mémorial de Millas	DÉPARTEMENT	4 680 €
Travaux d'accessibilité des bâtiments	PRÉFECTURE	2 968 €
<b>TOTAL</b>		<b>79 900€</b>

# 4 LES MARCHÉS PUBLICS

## 4.1. Les programmes

### Construction d'un restaurant scolaire et d'un périscolaire/extrascolaire à Rodès

La mission du maître d'œuvre s'est poursuivie au cours de l'année. Le Comité de pilotage créé pour cette opération a validé les différentes étapes de la procédure, permettant le dépôt du permis de construire. Il a été validé par le service instructeur et l'arrêté accordant le permis a été délivré par la commune au mois d'octobre.

Les bureaux de contrôle pour les missions de Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé (CSPS) et de Contrôle technique ont été désignés.

Une assurance « Dommages ouvrage et garanties diverses » a été souscrite pour cette opération.

En 2023, l'appel d'offres pour le marché de travaux sera lancé et le démarrage du chantier est prévu pour le mois de septembre.



Simulation 3D du programme de Rodès (source : Atelier Garrabé Architecture)

## 4.2. Les marchés publics

### Marchés de services

#### Délégation de service public

- Gestion de la fourrière animale

#### Marchés à procédure adaptée (MAPA)

- Maintenance et réparation des véhicules de collecte avec fourniture des pièces détachées
- Maintenance des équipements informatiques
- Prévention et lutte contre les nuisibles
- Entretien des bacs à graisse des restaurants scolaires et des EAJE
- Prélèvements et analyses dans les restaurants scolaires et les EAJE
- Souscription d'une assurance « Dommages ouvrage et garanties diverses » pour la construction du programme de Rodès

#### Consultation

- Entretien des hottes et des VMC (ventilation mécanique contrôlée) dans les restaurants scolaires

### Marchés de travaux

#### Consultations

- Fourniture et pose d'une chaudière à l'EAJE La Farandole sur la commune de Millas

### Marchés de fournitures

#### Marché à procédure adaptée (MAPA)

- Location de copieurs couleur avec maintenance

#### Consultations

- Location d'un tractopelle pour la déchèterie communautaire
- Impression des bulletins communautaires (juin et novembre)
- Impression du rapport d'activités
- Acquisition d'équipements pour les restaurants de Corbère et Ille sur Têt
- Commande d'imprimés pour l'Art des Jardins



### Entretien & maintenance des bâtiments communautaires

Ces missions sont assurées en régie par deux agents communautaires.

En 2022, le service a pris en charge 997 interventions relatives aux domaines suivants : électricité, plomberie, climatisation, menuiseries, réparation des équipements de restauration, réseaux, petit entretien courant, etc.

# 5 | COMMUNICATION

## 5.1. Création de la commission communication

La commission communication est créée le 13 décembre 2022 par délibération du Conseil communautaire. Elle a pour objet d'améliorer la concertation avec les élus en amont des projets, de renforcer le rôle des communes comme relais d'informations et de positionner les élus comme force de proposition en matière de communication.

**Voir la composition de la commission en page 16.**

## 5.2. Informer les usagers et valoriser l'action des services

Au quotidien, le service Communication accompagne les services communautaires dans la promotion de leurs actions. À ce titre, il remplit une mission d'information auprès des usagers et de valorisation de l'action communautaire.

### Une communication sur mesure

Le traitement des demandes émanant des services s'organise sur trois niveaux :

- Les **com' express** permettent de communiquer simplement et rapidement sur une activité ou une action du quotidien (accueil de classe en médiathèque, sortie du mercredi des accueils de loisirs, information pratique...). Une publication est postée sur Facebook. Elle est parfois couplée avec une page web dédiée.
- Les **com' spéciales** font l'objet d'un plan de communication plus complet avec notamment la création de supports (affiche et/ou flyer), de communiqué de presse et de communication digitale (web et réseaux sociaux). En 2022, ce dispositif a été utilisé pour promouvoir l'organisation d'un compost'tour par le service gestion des déchets, d'une journée Jeux en famille par l'accueil de loisirs de Rodès, des ateliers numériques de France services et des ateliers des parents du Relais Petite Enfance.
- Les **com' exceptionnelles** sont mobilisées pour des événements et projets grand public. En plus des supports habituels, la campagne de communication peut se décliner sur d'autres médias (radio, agendas gratuits, partenaires...). L'Art des Jardins et la Passejada Hors-série ou encore la campagne pour la nouvelle carte de déchèterie ont fait l'objet de campagnes plurimédias en 2022.





### Au quotidien

En plus de ces demandes ponctuelles, le service communication travaille sur des supports plus réguliers : notes aux familles et programmes jeunesse, horaires des médiathèques, fonctionnement des services sur les jours fériés...



## 5.3. La communication digitale

Le service poursuit son travail pour renforcer la communication sur les réseaux sociaux. Le nombre de publications sur la page Facebook de la collectivité est en nette hausse (+41%). Par ailleurs, un groupe WhatsApp a été constitué avec les accueils de loisirs afin de faciliter le transfert de photos.

Des efforts qui portent leurs fruits puisque tous les indicateurs sont à la hausse : le nombre d'abonnés (+5%) et la couverture des publications (+21,3%) augmentent de manière significative. Le nombre de visites sur la page Roussillon Conflent est lui multiplié par 4.

Ces bons chiffres valident le projet du service qui consacre plus de temps et d'attention à la qualité des messages diffusés et à la réactivité des réponses apportées. En revanche, le site web de la collectivité n'est plus au niveau : lourdeur de gestion, webdesign daté, fonctionnalités limitées. Pour pallier à ces lacunes, les contenus ont été recentré sur de l'information pratique et des contenus froids (déconnectés de l'actualité).



## 5.4. La mutualisation au service des communes

Le service communication a travaillé avec 5 communes dans le cadre d'une convention de mise à disposition à temps partiel des agents. Concrètement, il s'agit de créer une campagne de communication sur un évènement organisé par la commune partenaire. Deux agents sont mis à disposition de la mairie pour la réalisation de cette campagne qui prévoit la réalisation d'une affiche, de visuels web, d'un communiqué de presse et de posts Facebook.

Date	Commune	Thème
1 <sup>er</sup> mai 2022	Corneilla la Rivière	Diada de Corneilla
22 mai 2022	Millas	Diada dels lacs
16 juillet 2022	Bouleternère	Rock'n Bal
14 août 2022	Montalba le Château	Montalba en fête
25 septembre 2022	S <sup>t</sup> Michel de Llotes	Fête du miel et des abeilles



## 5.5. La communication interne

En charge de l'animation de la communication interne du groupement, le service a préparé et diffusé 45 notes d'information. Le dispositif a notamment permis d'informer et sensibiliser les agents sur les élections professionnelles (6 notes). C'est également un moyen privilégié pour relayer les informations liées aux Ressources humaines (procédures, formation, concours) et aux mouvements des agents de la collectivité (départs, arrivées, mutations internes).



## EN CHIFFRES

### PRINT



**2** magazines  
N°25 - juin 2022  
N°26 - décembre 2022



**2** livrets «Nouveautés»  
pour les médiathèques (nouveautés CD,  
collection « Livres dont tu es le héros »)



**1** rapport d'activités  
distribué aux élus municipaux  
des communes membres



**171** programmes  
pour le péri et l'extra-scolaire



**1** carte de vœux  
**8** cartons d'invitation



**60** affiches et flyers  
sur des actions ponctuelles  
(culture, jeunesse, tourisme...)

### PRESSE



**30** passages  
radio, TV et web



**1** dossier  
de presse



**56** communiqués  
pour la presse locale

### DIGITAL



**5 749**  
abonnés  
à la page Facebook  
de Roussillon Conflent



**198**  
publications



Une couverture de  
**38 821** membres  
Facebook (+21,3%)





# 02

---

Les actions  
communautaires



# 1 GEMAPI



Cours d'eau à Rodès

La Communauté de communes est adhérente au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt (SMBVT) qui regroupe l'ensemble des collectivités locales sur un territoire partant du lac des Bouillouses jusqu'à l'embouchure de la Têt à Canet. Il coordonne la politique de l'eau sur l'ensemble du bassin. Cette gestion partagée doit permettre d'éviter les gaspillages, de mutualiser les investissements et de créer une véritable dynamique de territoire.

Deux projets concernant des communes du territoire sont actuellement à l'étude : un projet d'endiguement et de renouvellement des ouvrages sur Ille sur Têt, Nefiach et Millas. Un autre projet sur Corneilla la Rivière, Corbère et Corbère les Cabanes.

## DÉPENSES

Contributions SMTBV	189 272 €
Personnel	15 246 €
Dégrèvements	3 035 €
<b>TOTAL</b>	<b>207 553 €</b>

## RESSOURCES

Taxe GEMAPI	249 113 €
Dotations et Participations	1 323 €
Subvention Budget Principal	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>250 436 €</b>

Les ressources non consommées permettront de pallier à des aléas en cas d'urgence (inondation) ou à la réalisation de futurs travaux.

# 2 URBANISME

## 2.1. Périmètre des missions

Le service d'Application du Droit des Sols (ADS), plus communément appelé service Urbanisme, est chargé de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour le compte de **12 des 16 communes de la Communauté de communes\***.

L'instruction est composée de 3 étapes :

- La vérification**  
Complétude, consultation des organismes et services extérieurs...
- L'étude du dossier**  
Conformité aux règles d'urbanisme en vigueur sur la commune, aux règles d'accessibilité des établissements recevant du public et aux servitudes applicables au terrain.
- La rédaction**  
d'une proposition d'arrêté de décision. Cet avis est transmis au maire de la commune concernée. C'est à lui qu'appartient la décision d'accorder ou pas l'autorisation d'urbanisme.

\* Les autorisations d'urbanisme de Boule d'Amont, Casefabre, Glorienes et Prunet & Belpuig sont instruites par la DDTM des Pyrénées Orientales, car ces communes sont soumises au Règlement National d'Urbanisme.

Le service instructeur assure également des missions complémentaires d'archivage numérique, de statistiques, de géomatique et de transfert à la DDTM des dossiers concernés par la taxe d'aménagement.



## 2.2. Statistiques

En 2022, **1 676** dossiers ont été instruits sur l'ensemble du territoire. 247 requérant une plus grande technicité ont été soumis au service instructeur de Roussillon Conflent (cf. page suivante).

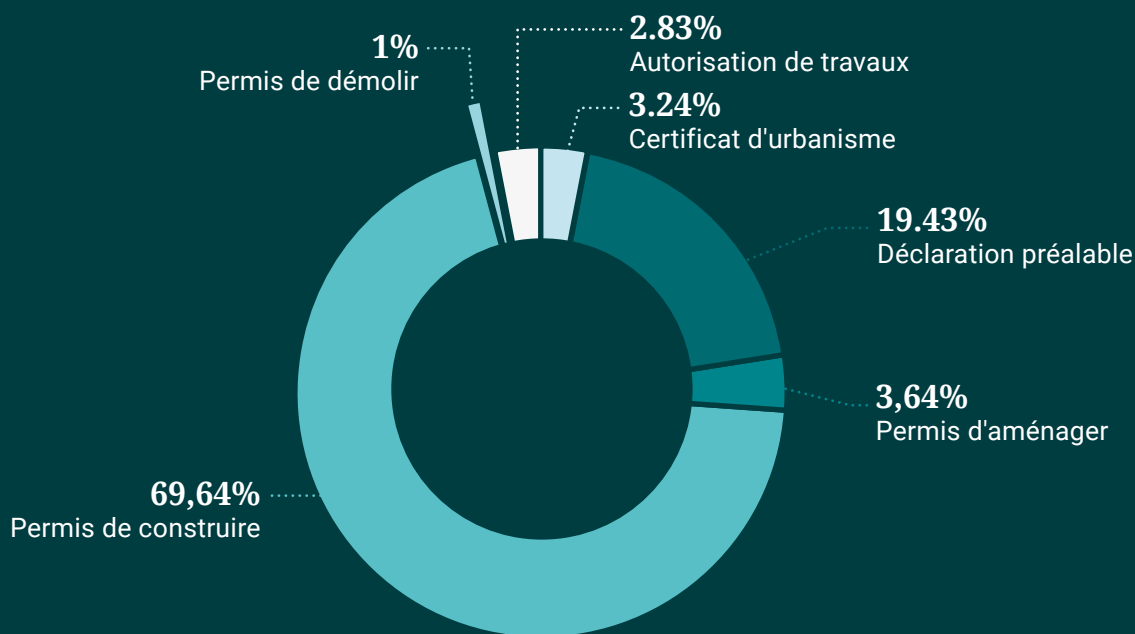
## 2.3. L'instruction de l'accessibilité au sein des établissements recevant du public

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le service instructeur assure l'instruction du volet accessibilité pour les établissements recevant du public. En 2022, **19 dossiers ont été instruits.**

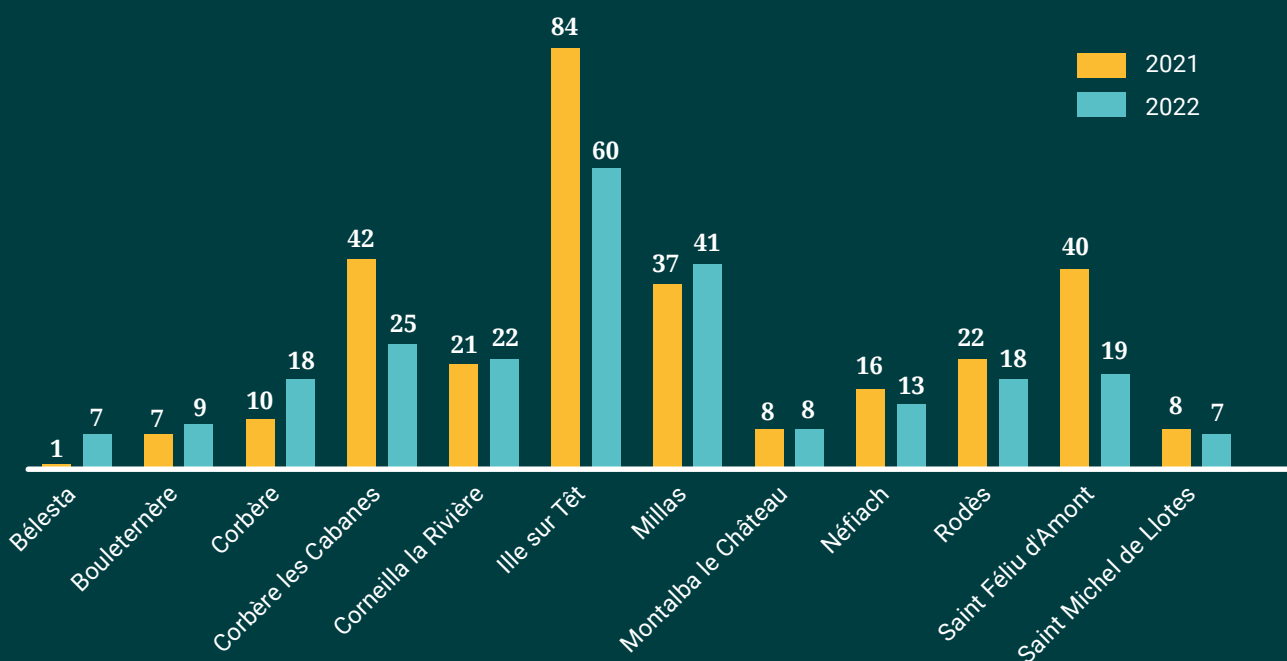
	Autorisation de travaux	Permis de construire
Ille sur Têt	5	6
Millas	1	4
Néfiach	-	1
Rodès	1	1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>12</b>

# LES DOSSIERS INSTRUITS EN CHIFFRES

## TYPOLOGIE DES DOSSIERS TRAITÉS



## ORIGINE DES DOSSIERS TRAITÉS



**Remarque :** Boule d'Amont, Casefabre, Gloriantes et Prunet et Belpuig restent soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), les autorisations d'urbanisme sont instruites par la DDTM des Pyrénées Orientales.

# 3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 3.1. Les OCMACS

Le 24 février 2022, le Conseil communautaire acte par délibération le lancement de la 4<sup>ème</sup> tranche des **Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services** (OCMACS). Une enveloppe de 36 000 € sur trois ans est allouée au soutien financier des entreprises du territoire.

Grâce à ce dispositif, les entreprises qui en font la demande peuvent recevoir une aide correspondant à 30% de leur investissement, plafonnée à 6 000 €.

Une convention cadre est signée le 5 avril 2022 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, partenaire technique du dispositif. Cette dernière est notamment en charge de l'instruction des dossiers.

**En 2022, 4 entreprises ont été accompagnées dans le cadre des OCMACS pour un montant total de 12 317 €.**



Société	Subvention perçue
<b>Au bonheur local</b> Épicerie - Ille sur Têt	272,49 €
<b>Le National</b> Bar / Restaurant - Ille sur Têt	3 000,00 €
<b>Casa 2 Millas</b> Restaurant - Millas	2 865,20 €
<b>Méridia immobilier</b> Agence immobilière - Millas	6 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 137,69 €</b>

### Comment déposer un dossier ?

Pour vérifier l'éligibilité de son dossier, l'utilisateur peut contacter le service Développement Économique de Roussillon Conflent : [conomie@roussillon-conflent.fr](mailto:conomie@roussillon-conflent.fr) - 04.68.28.78.19

Toutes les informations sur : [roussillon-conflent.fr](http://roussillon-conflent.fr), rubrique « Aménagement du territoire »

## 3.2. Les Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Pour répondre à la demande croissante de foncier professionnel, la Communauté de communes travaille sur deux projets de création de zones d'activités à Ille sur Têt et Millas.

À Ille sur Têt, la commercialisation des lots a débuté en octobre 2022. 13 des 20 lots disponibles ont trouvé preneur. À Millas, après la requalification du PPRI par les services de l'Etat, la superficie initiale du projet a dû être revue à la baisse. Une nouvelle modélisation de la future zone a été réalisée. La nouvelle maquette financière et donc, l'opportunité économique du projet seront soumis à délibération en 2023.

### Vous souhaitez implanter votre entreprise dans les nouvelles zones d'activités ?

Contactez le service développement économique au **04.68.28.78.19** ou [conomie@roussillon-conflent.fr](mailto:conomie@roussillon-conflent.fr)



# 4 | GESTION DES DÉCHETS



**21** agents

de la collecte



**7** agents

contractuels mobilisables  
en renfort



**4** ETP

pour l'encadrement, le  
secrétariat et la prévention



**22**

véhicules  
lourds et légers

## 4.1. La création d'une régie autonome

Le 24 février 2022, le Conseil communautaire adopte une délibération afin de créer la régie autonome du service Gestion des déchets. Sous l'autorité du Président de la Communauté de communes, celle-ci est gérée par un conseil d'exploitation et un directeur nommés par le Conseil communautaire. Le conseil d'exploitation a élu Pascal Trafi en tant que président et Marie Martinez en tant que vice-présidente.

### Composition du Conseil d'exploitation Gestion des déchets

Pascal TRAFI - Président	Bouleternère
Marie MARTINEZ - Vice-présidente	Montalba le Château
Marc BIANCHINI	Rodès
Benoît BONACAZE	Prunet & Belpuig
Claudine BOTEVOL	Boule d'Amont
Frédéric BOURNIOLE	Bélesta
Céline DRAGUÉ	Glorianes
Jacques GARSAU	Millas
Claude GOMEZ	Casefabre
René LAVILLE	Corneilla la Rivière
Robert OLIVE	S <sup>t</sup> Féliu d'Amont
Caroline PAGES	Ille sur Têt
Joseph SILVESTRE	Corbère
Gérard SOLER	Corbère les Cabanes
Jean-Claude SOLÈRE	S <sup>t</sup> Michel de Llotes

### L'objectif

La mise en place d'un budget et d'une régie autonomes doivent permettre aux élus communautaires de connaître les coûts du service afin notamment d'ajuster au mieux la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

## 4.2. Le budget Gestion des déchets

**Le budget Gestion des déchets s'élève à 3,51M€ en 2022.**

Bien qu'il soit difficile de comparer cet exercice avec le précédent du fait de la récente création de ce budget annexe, on note toutefois une augmentation de 11% des dépenses de fonctionnement. Cette hausse s'explique notamment par la hausse du coût du carburant, la fermeture du quai de transfert et l'augmentation de la contribution au Sydetom66 (1,27M€ en 2022).

**Les recettes quant à elles s'élèvent à 3,4M€** incluant une hausse de 19% des produits des services et 4,6% de recette de TEOM due à l'augmentation nationale de la valeur des bases locatives. En 2022 le service a contracté un emprunt pour financer l'achat d'une nouvelle benne à ordures ménagères.



### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	492 532,00 €
Charges de personnel	1 357 139,00 €
Autres charges <i>Dont Sydetom66</i>	1 284 080,12 € 1 273 953,21 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 133 751,12 €</b>
Amortissements	149 325,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 283 076,83 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Produits des services	59 347,68 €
TEOM	2 951 689,00 €
Dotations et participations <i>Dont subvention du budget principal</i>	364 470,24 € 275 085,00 €
Produits exceptionnels dont cessions	30 972,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 406 478,96 €</b>

### Dépenses d'investissement

Remboursement du capital	4 137,50 €
Immobilisations	222 065,16 €
<b>TOTAL</b>	<b>226 202,66 €</b>

### Recettes d'investissement

Dotation	7 974,61 €
Subvention	7 335,00 €
Emprunt	165 500,00 €
<b>Total</b>	<b>180 809,61 €</b>
Amortissements	149 325,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>330 135,32 €</b>



## Focus sur : la tarification par flux

En novembre 2021, le conseil syndical du Sydetom66 a voté l'entrée en vigueur de la tarification par flux au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Ce nouveau mode de calcul de la contribution financière des EPCI membres au Sydetom66 doit permettre de mieux identifier le coût de chaque flux de déchets et de rendre plus incitative l'utilisation du service.

La tarification par flux se compose d'une **part fixe** (frais de fonctionnement et de personnel du Sydetom66, prévention...) proportionnelle à la population de chaque collectivité et d'une **part variable** dont le coût est directement lié au tonnage de déchets collectés.

Les flux identifiés sont les suivants : les ordures ménagères résiduelles, les refus de tri, les emballages ménagers recyclables (EMR), le verre, les déchets végétaux et le tout-venant. Le prix de facturation de chaque flux est voté chaque année par le Comité syndical.

	Tonnage collecté en 2022	Coût total	Coût par tonne
Ordures ménagères	5 247,78 t	514 544,83 €	98,05 €
Refus de tri	327,75 t	39 952,73 €	121,90 €
EMR	1 162,21 t	77 863,68 €	67,00 €
Verre	586,19 t	13 154,10 €	22,44 €
Déchets végétaux	2 016,10 t	80 906,09 €	40,13 €
Tout-venant	1 623,65 t	253 289,40 €	156,00 €

On constate bien que les tarifs appliqués aux ordures ménagères, au tout-venant et aux refus de tri se veulent prohibitifs. A contrario, le tri du verre et des EMR est encouragé grâce à l'application de tarifs incitatifs.



## 4.3. La gestion des déchets

La gestion des déchets recouvre la collecte, le transport et le traitement des déchets produits sur le territoire. Pour assurer ces missions, Roussillon Conflent travaille avec le Sydetom66, des prestataires privés et des éco-organismes.

MODE D'ORGANISATION		Ordures ménagères	Tri sélectif		Verre	Encombrants	Déchets apportés en déchèterie
		Porte à porte*	Porte à porte*	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à Porte*	
COMPÉTENCES EXERCÉES	Collecte	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Transport	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Traitement	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66

Roussillon Conflent : Mission assurée en régie par Roussillon Conflent

SYDETOM 66 : Mission assurée par le Sydetom 66

### Externalisation du traitement des déchets

Le traitement des déchets relève de la compétence du SYDETOM 66 pour les ordures ménagères, les déchets ménagers recyclables (verre et emballages), le tout-venant, les déchets verts, les D3E, les déchets spécifiques, les textiles et les piles.

Pour certains de ces déchets, le Sydetom 66 a contractualisé avec des éco-organismes :

- **CITEO** (emballages ménagers recyclables et papiers),
- **ECO-TLC** (textiles, linge de maison, chaussures),
- **ECOLOGIC** (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- **ECO-DDS** (déchets diffus spécifiques)
- **ECO-MOBILIER** (déchets d'ameublement)
- **COREPILE** (piles)

En revanche, c'est Roussillon Conflent qui est responsable du traitement des gravats, des ferrailles, et du bois issus de la déchèterie d'Ille sur Têt. Pour cela, le groupement contractualise avec des prestataires externes : Ets CUFU pour les gravats, Ets LINARES pour la ferraille et Ets SABATÉ ET BOUTAN pour le bois.

## 4.4. Organisation de la collecte

### Fréquence des collectes

Roussillon Conflent assure la **collecte en porte à porte des ordures ménagères** (bac vert) sur l'ensemble des communes du territoire. Il en est de même pour la **collecte des déchets ménagers recyclables** (bac jaune) à l'exception des communes de Bélesta, Boule d'Amont, Casefabre, Montalba le Château, Prunet & Belpuig qui disposent uniquement de colonnes d'apport volontaire.

Toutes les communes bénéficient pour la collecte ordures ménagères d'un passage hebdomadaire dans les zones pavillonnaires et les mas et de deux passages hebdomadaires dans les centres villes. La collecte du tri sélectif est effectuée une fois par semaine sur toutes les communes équipées en porte à porte ou en bacs collectifs.



## 4.5. La collecte en déchèterie

Située à Ille sur Têt, la déchèterie communautaire est gérée en régie. Trois agents sont en charge de l'accueil des usagers et un agent du transport des déchets verts, des encombrants, du bois et des gravats vers les exutoires.

Afin d'améliorer l'accueil des usagers et la qualité du tri sur site, la déchèterie s'est dotée d'un système d'accès par carte magnétique. **En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022, la nouvelle carte a été distribuée dans plus de 4 000 foyers.**

De plus, un point de tri du mobilier a été mis en place de façon permanente en 2022, détournant près de 350 tonnes du tout-venant. De nouveaux compartiments dédiés aux articles de sport et de loisirs, aux objets de jardinage ou encore aux jouets sont prévus.



Nouvelle carte d'accès pour la déchèterie.

# ÉVOLUTION COMPARÉE DES COLLECTES

2022



**ORDURES MÉNAGÈRES**  
5 247,78 tonnes

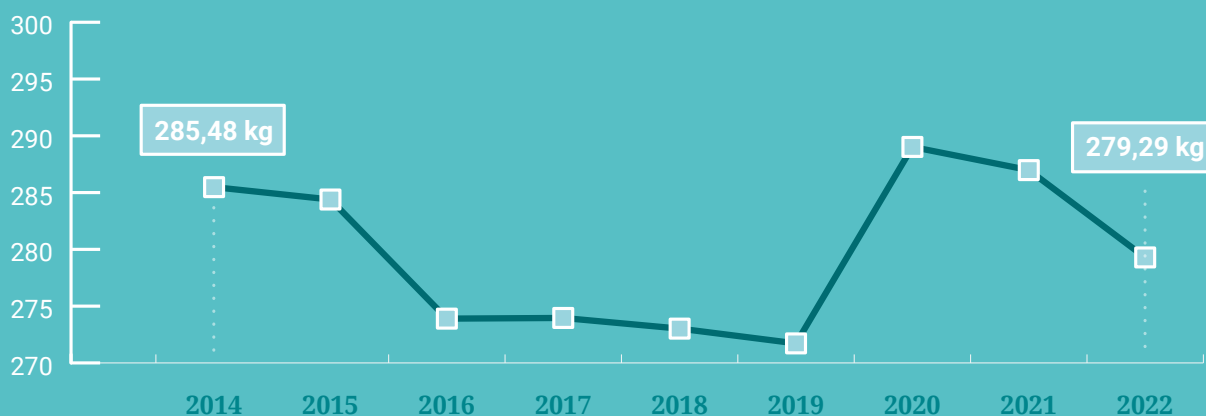


**DÉCHETS RECYCLABLES**  
1 162,21 tonnes

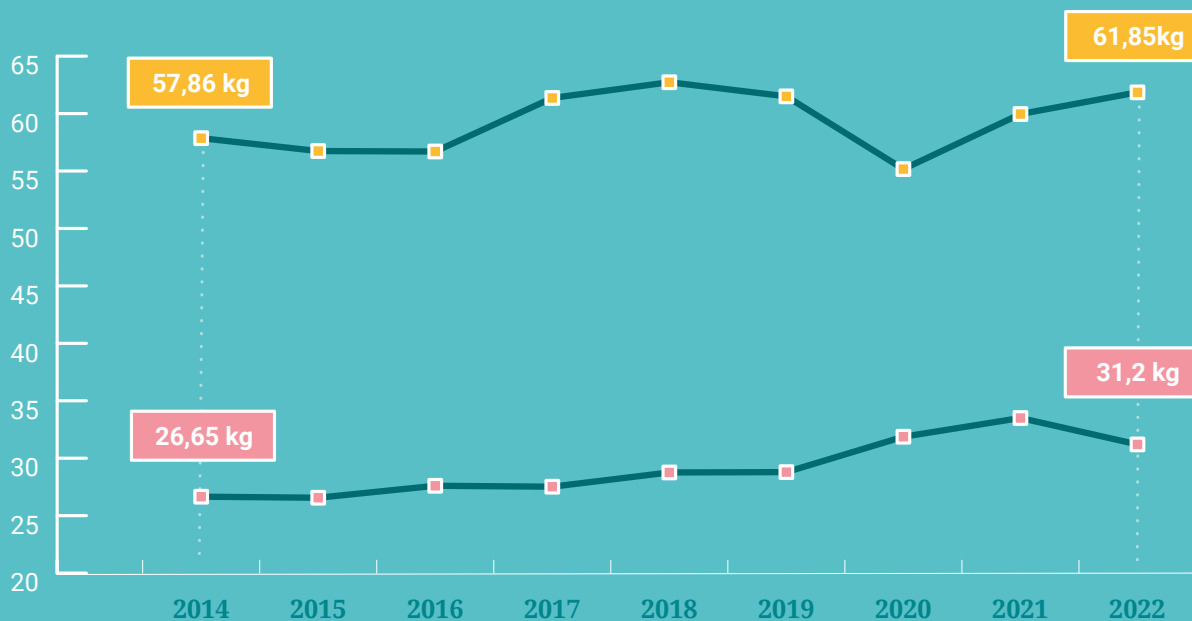


**VERRE**  
586,17 tonnes

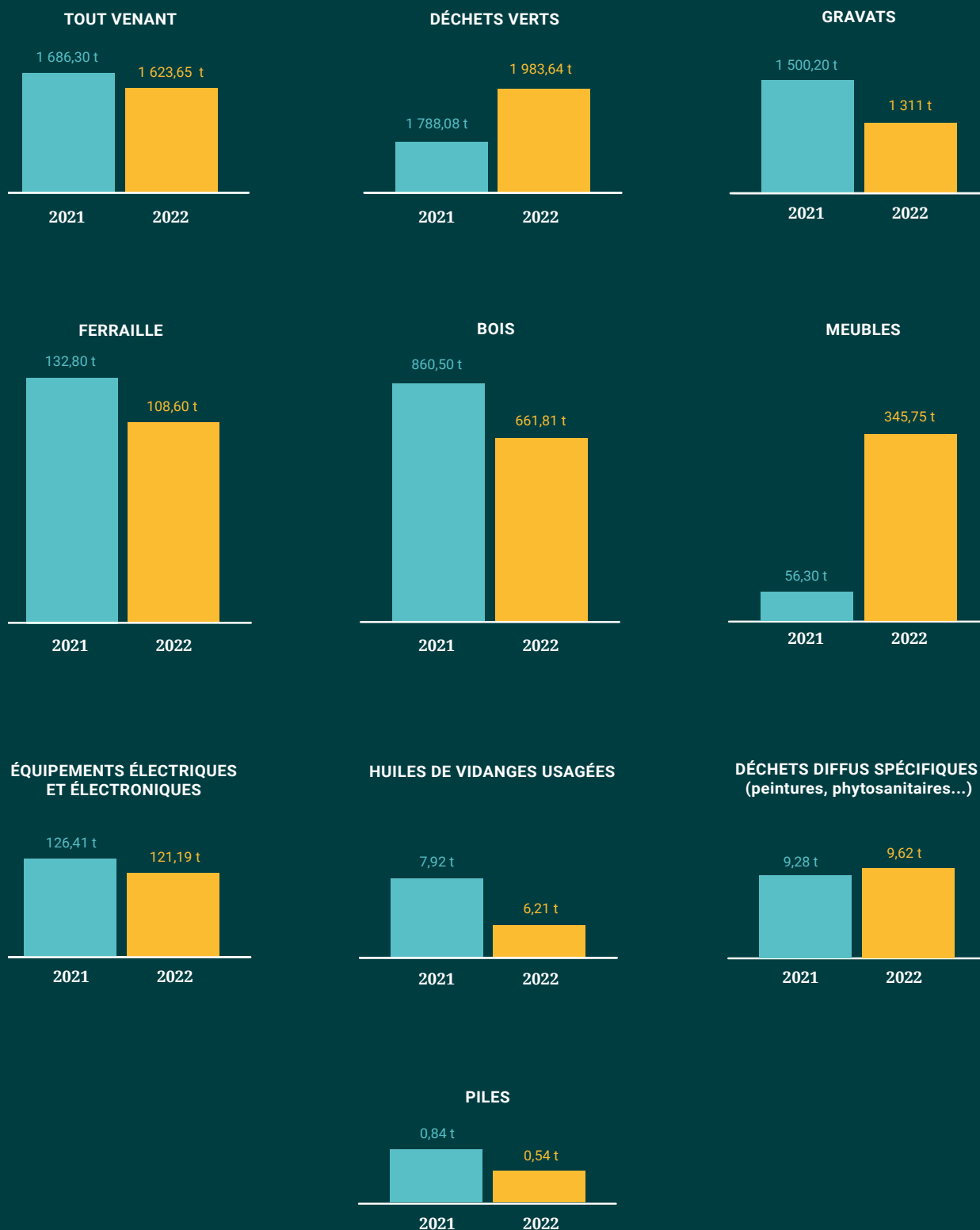
Volume de d'ordures ménagères collectés par habitant et par an (en kg)



Volume de déchets recyclables et de verre collectés par habitant et par an (en kg)



# LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE



## 4.6. Le Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)

### Le compostage

Depuis 2009, les habitants qui en font la demande peuvent obtenir gratuitement un composteur. Ceux-ci sont achetés 20€ pièce au Sydetom66. En 2022, **83 composteurs ont été distribués**.

Une action forte est également menée pour développer le compostage partagé et collectif.

Le 9 avril, dans le cadre de la semaine du compostage collectif, un **compost'tour** a été organisé. Depuis Bouleternère, le circuit empruntait la véloroute de la Vallée de la Têt et faisait étape dans 4 communes du territoire équipées de composteur collectif (Ille sur Têt, Néfiach, Millas et S<sup>t</sup> Féliu d'Amont).



# 2 183

composteurs individuels ont été distribués sur le territoire depuis 2009.

Le 18 juin, un **café compost** avait lieu à Montalba le Château. Il s'agissait de créer un moment d'échanges entre particuliers et spécialistes pour découvrir le compostage et les bonnes pratiques.

Enfin, le service travaille sur l'**implantation de points de compostage collectif** sur le territoire. En 2022, on compte 27 sites sur 10 communes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS OU COLLECTIFS	
Bélesta	<ul style="list-style-type: none"><li>Aire de camping-car</li></ul>
Bouleternère	<ul style="list-style-type: none"><li>École</li><li>ALSH</li><li>Parking R<sup>te</sup> de Boule d'Amont</li></ul>
Corbère	<ul style="list-style-type: none"><li>École</li><li>Rue de l'Aire</li></ul>
Ille sur Têt	<ul style="list-style-type: none"><li>Restaurant scolaire</li><li>Résidence Les Vergers</li><li>Résidence Le Rosarets</li><li>Camping</li><li>Boulevard Jean Bourrat</li><li>Parking de la Gare</li></ul>
Millas	<ul style="list-style-type: none"><li>EAJE La Farandole</li><li>Restaurant scolaire</li></ul>
Montalba le C.	<ul style="list-style-type: none"><li>Route de Tarérach</li><li>Parking de la Mairie</li></ul>
Néfiach	<ul style="list-style-type: none"><li>Institut Peyrebrune</li><li>Chemin des Aspinassères</li></ul>
Saint Féliu d'A.	<ul style="list-style-type: none"><li>Parking Amphithéâtre</li></ul>

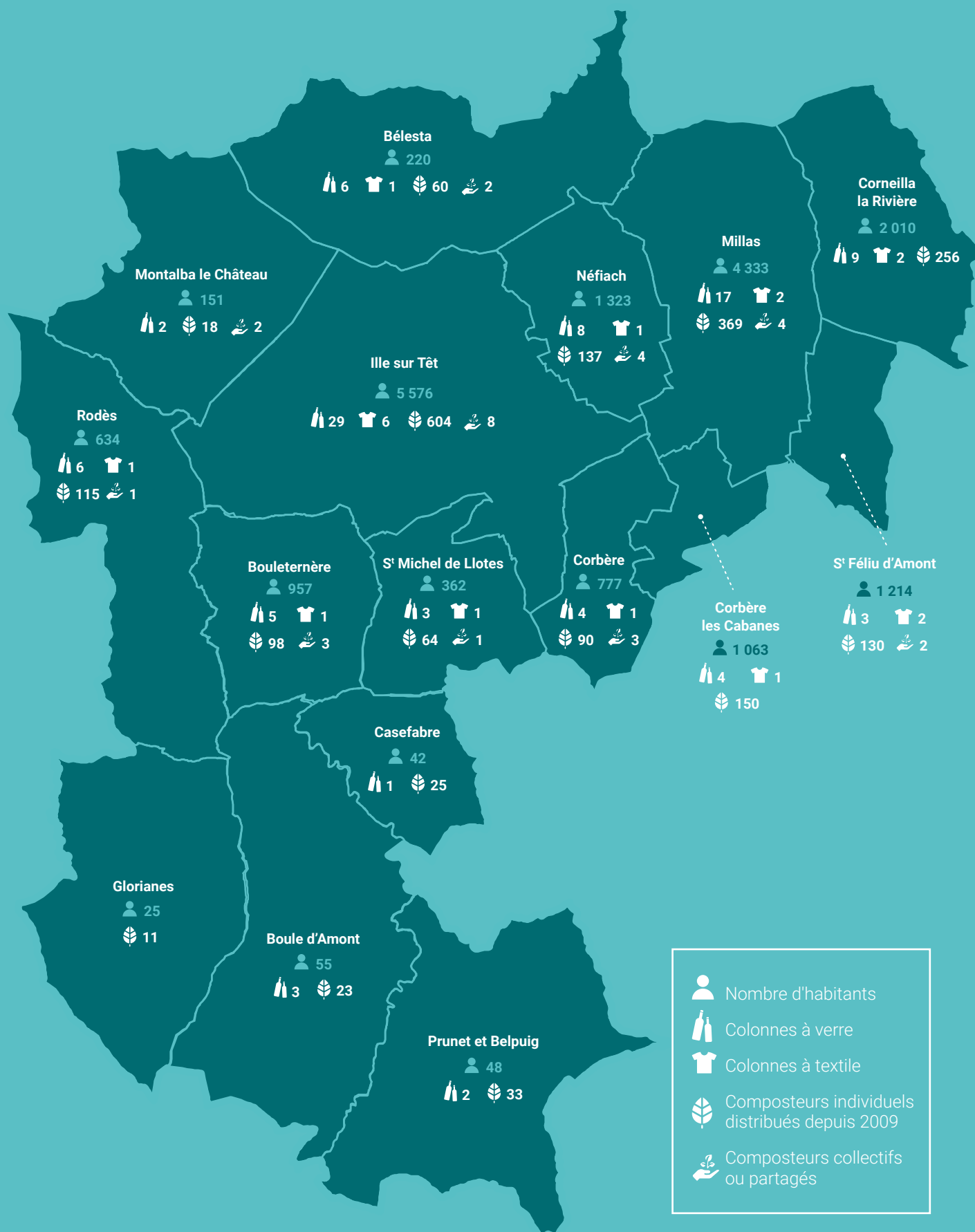
À ces sites, il faut ajouter les 7 cimetières communaux de Bélesta, Corbère, Millas, Néfiach, Rodès, S<sup>t</sup> Féliu d'Amont et S<sup>t</sup> Michel de Llotès. Toutefois, la dégradation des composteurs, le mauvais tri des usagers et la surreprésentation de certains déchets verts qui se décomposent mal altèrent le bon fonctionnement de ces composteurs. Une réflexion est en cours pour repenser ce dispositif dans les cimetières.

### La collecte du textile

Toutes les communes sont équipées d'une colonne textile à l'exception de Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes, Montalba le Château et Prunet & Belpuig. **En 2022, 44,7t de textile ont été collectées sur le territoire.**



# POINTS DE COLLECTES



- Nombre d'habitants
- Colonnes à verre
- Colonnes à textile
- Composteurs individuels distribués depuis 2009
- Composteurs collectifs ou partagés

# 5 | LECTURE PUBLIQUE

## 5.1. Le réseau en chiffres



**11**  
médiathèques



**11**  
agents



**25**  
bénévoles



**2 914**  
adhérents actifs



**598**  
nouveaux abonnés

2022	% de la population abonnée	Nombre de prêts par abonné	Nouvelles inscriptions
Bélesta	15,9%	21,8	0
Bouleternère	8%	22,3	8
Corbère	13,4%	6,5	10
Corbère les Cabanes	6,2%	1,41	0
Corneilla la Rivière	12,6%	20,95	32
Ille sur Têt	31,8%	33,3	404
Millas	12,1%	28,4	97
Montalba	26,5%	1,62	6
Néfiach	1,8%	79,7	2
Rodès	5,5%	6,8	1
S <sup>t</sup> Féliu d'Amont	10,2%	27,86	38
<b>EN ROUSSILLON CONFLENT</b>	<b>17,02%</b>	<b>29,2</b>	<b>598</b>

## 5.2. La réorganisation du réseau des médiathèques

À la faveur du contexte post-Covid19, l'organisation du réseau communautaire a été repensée. Initialement organisé en deux bassins de lecture autour des médiathèques d'Ille sur Têt et de Millas, le réseau fonctionne désormais avec une médiathèque centrale, la médiathèque JS Pons d'Ille sur Têt, et 10 médiathèques de proximité.

Une organisation centralisée qui a facilité l'harmonisation du fonctionnement des structures et de la politique d'acquisition des collections. Des navettes hebdomadaires permettent d'assurer la rotation régulière des collections et l'emprunt de tous les produits culturels du réseau depuis n'importe quelle structure.

On notera enfin qu'après avoir été fermées suite à la crise sanitaire, les médiathèques de Montalba le Château et de Corneilla la Rivière ont rouvert.



## 5.3. La formation des nouvelles équipes de bénévoles

Les médiathèques de proximité fonctionnent grâce aux bénévoles qui assurent les permanences d'accueil sur les heures d'ouverture. La fermeture provisoire des médiathèques durant la crise sanitaire a entraîné un renouvellement des équipes de bénévoles.

Les agents de la Lecture Publique ont donc organisé des sessions de formation sur site afin d'expliquer le fonctionnement des structures et des collections, sensibiliser à l'accueil du public et former les bénévoles au logiciel de prêt. Ces formations ont été dispensées à Corneilla la Rivière, Corbère, S<sup>t</sup> Féliu d'Amont, Ille sur Têt, Montalba le Château et Rodès.

## 5.4. À la rencontre des jeunes publics

L'accès à la culture pour les jeunes publics reste une priorité du projet culturel porté par les équipes de la Lecture Publique. Dans cette optique, le service travaille avec les écoles maternelles et élémentaires de Bélesta, Bouleternère, Corneilla la Rivière, Ille sur Têt, Millas, Néfiah, Rodès et S<sup>t</sup> Féliu d'Amont pour organiser des temps d'accueil dédiés.

Ces accueils de classe s'organisent en deux temps : une lecture d'œuvres (contes, kamishibaïs, albums jeunesse...) par un agent de médiathèque puis un temps libre pour permettre aux enfants de découvrir par eux-mêmes les collections et de s'approprier les structures.

Des accueils sont aussi réservés aux structures Petite Enfance de Roussillon Conflent (le Relais Petite Enfance et la Farandole à Millas, et la Ruche à Ille sur Têt). **30 accueils ont été réalisés en 2022.**



 **304**

accueils de classe ont été organisés en 2022, soit une moyenne de 8 classes accueillies chaque semaine.

# 6 ENFANCE & JEUNESSE



## 6.1. Le réseau des structures jeunesse

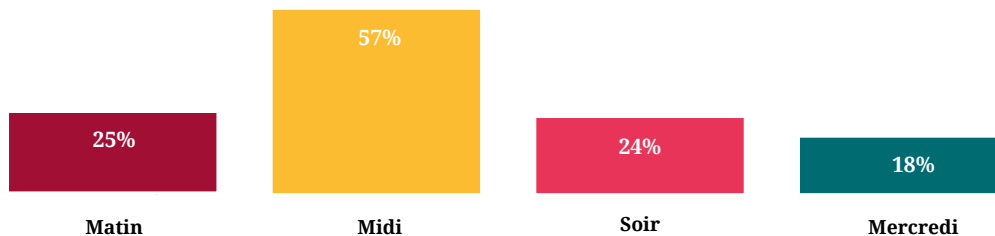
- 7 accueils de loisirs maternels et élémentaires  
*Bélesta, Bouleternère, Corbère, Corneilla la Rivière, Néfiach, Rodès et S' Féliu d'Amont*
- 3 accueils de loisirs maternel  
*Torcatis et Wallon à Ille sur Têt et Millas*
- 3 accueils de loisirs élémentaires  
*Langevin et Pasteur à Ille sur Têt et Millas*
- 2 Espaces Ados à Ille sur Têt et Millas

## LA FRÉQUENTATION EN CHIFFRES

### Les Maternels (3-6 ans) et Élémentaires (6-11 ans)

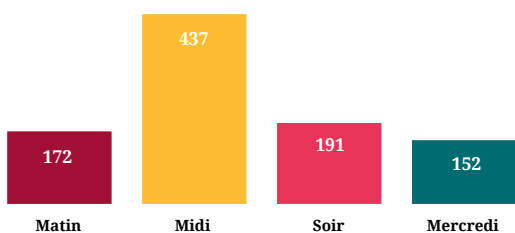
#### Proportion d'enfants inscrits aux accueils périscolaires et du mercredi

(sur 1 814 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire)

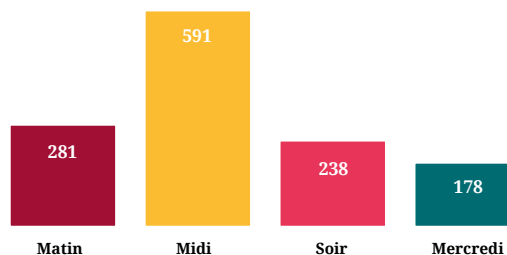


#### Nombre d'enfants inscrits aux accueils périscolaires et aux mercredis

##### Les Maternels

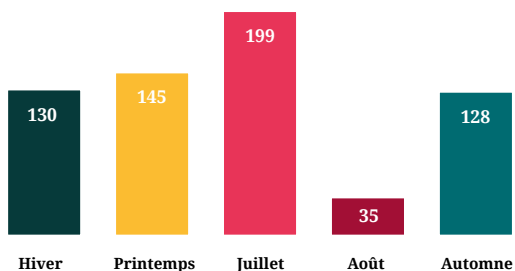


##### Les Élémentaires

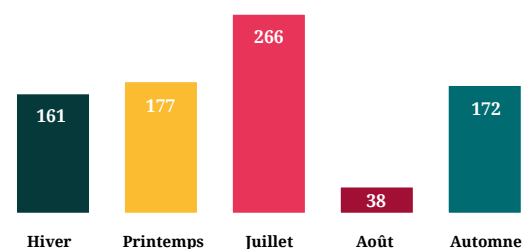


#### Nombre d'enfants inscrits aux vacances

##### Les Maternels

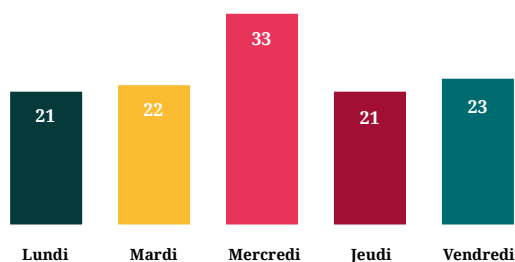


##### Les Élémentaires

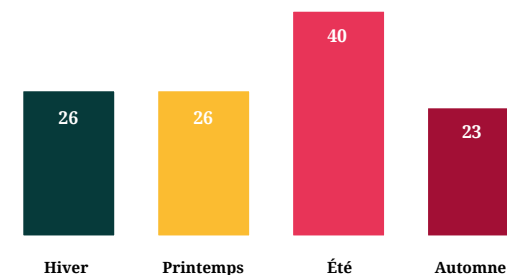


### Les Ados (11-17 ans)

#### Fréquentation des Espaces Ados en semaine



#### Fréquentation des Espaces Ados pendant les vacances



## 6.2. Renouvellement de la Convention territoriale globale

Signée dans sa première version en 2018, la Convention territoriale globale (CTG) est en cours de renouvellement pour la période 2023-2027. La chargée de mission Actions communautaires travaille avec les services Petite Enfance & Jeunesse, France services et les partenaires locaux sur l'actualisation de ce document.

**La CTG est une démarche de contractualisation entre la collectivité et la CAF pour construire un projet social de territoire.** Elle a pour objet de faciliter le développement des services aux familles, de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.

La CTG concerne les domaines de la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'animation de la vie sociale et le logement. Ce faisant, elle donne lieu à des réflexions plus

globales en matière d'accueil du handicap, de santé, d'inclusion numérique, d'insertion professionnelle ou encore d'accompagnement social.

La signature de cette convention ouvre droit aux prestations de services (Bonus territoire) pour un montant de 680 000€ par an sur 4 ans afin de financer les actions réalisées dans les domaines concernés. Au-delà de cet aspect financier, la CTG vise à identifier les besoins et renforcer la cohérence et l'efficacité des actions déployées en direction des habitants du territoire. Dans cette optique, la MSA est un partenaire privilégié pour enrichir la réflexion et participer à la co-construction d'un diagnostic social du territoire. Celui-ci devra être réalisé courant 2023. Sa réalisation a été confiée à un bureau d'étude.

## 6.3. Les accueils « apprenants »

La construction des programmes d'activités des accueils de loisirs répondent à une double exigence ludique et pédagogique. Apprendre par le jeu, l'expérimentation et la découverte par soi-même, telle est l'intention de ces temps d'accueil complémentaires au temps scolaire. La nature, l'écologie, le patrimoine local, les arts et les lettres font partie des thématiques largement développées dans les programmes.

Au-delà, de cette dimension pédagogique, les accueils de loisirs se veulent également porteurs de valeurs : la citoyenneté, le respect, la coopération ou encore l'éducation à l'environnement (lutte contre le gaspillage, recyclage, bonnes pratiques...) font le quotidien des enfants au sein des accueils de loisirs.

## 6.4. Le développement de l'offre de séjours

Pour répondre à la demande des enfants et des familles, les équipes d'animation ont travaillé sur l'organisation régulière de séjours. Les accueils de loisirs Élémentaires de S<sup>t</sup> Féliu d'Amont et d'Ille sur Têt ont organisé un séjour durant les vacances d'été, respectivement à Quillan et à Prats de Sournia.

Les espaces Ados proposent désormais un séjour par vacances et deux durant les grandes vacances : séjour montagne aux Angles et à Bourg-Madame, « Nature & découvertes » à Prats de Mollo, « Bien-vivre ensemble » à Prats de Sournia ou encore « Faune & flore » à Casteil, chaque séjour aborde une thématique en lien avec le lieu visité.



# 350

enfants sont partis en séjour dans le cadre des vacances de Roussillon Conflent (170 Ados et 180 Élémentaires)

# 7 RESTAURATION SCOLAIRE

## 7.1. Les chiffres clés en 2022



**9**

restaurants scolaires

**143 853**

repas servis en 2022

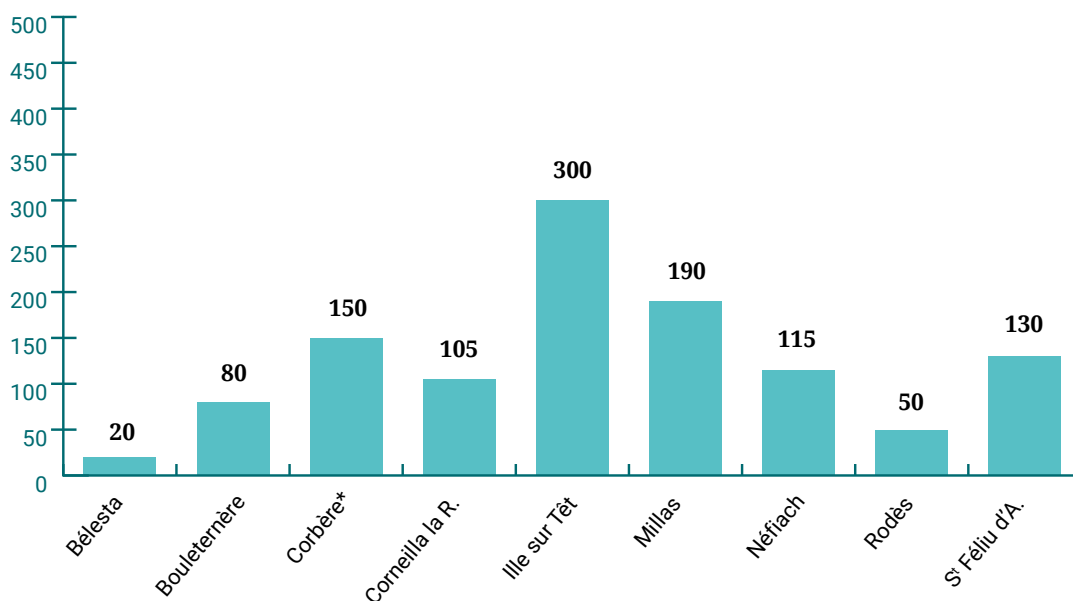
**20**

agents de restauration

**1302**

convives accueillis chaque jour

### NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN MOYENNE PAR JOUR



\* Regroupant les enfants des accueils de Corbère et Corbère les Cabanes

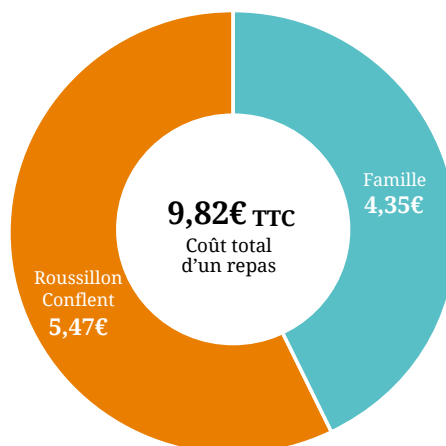
## 7.2. Éléments de budget

**Le budget de fonctionnement du service s'élève à 1,41M€.** 43,7% est financé par la redevance payée par les familles pour chaque repas.

Le 20 juin 2022, le Conseil communautaire a voté une délibération afin de réviser le tarif du repas appliqué aux familles. Celui-ci passe de 4,10€ à 4,35€ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Cette augmentation, la première depuis 2017, s'explique par :

- la hausse de 9% du prix du repas facturé par l'Udsis (3,60€ en 2017 contre 3,92€ en 2022)
- la progression des charges de fonctionnement (eau, électricité, produits d'entretien...) et les frais de personnel qui se répercutent sur le coût de revient des repas



Jusqu'alors, Roussillon Conflent avait absorbé cette hausse en augmentant sa participation (60% du coût total). Toutefois, pour préserver l'équilibre financier de la collectivité, il était impératif d'augmenter le tarif par repas appliqué aux familles.

## 7.3. La mise en place de trois nouveaux self-services

Après la réussite des self-services de Bouleternère et S' Féliu d'Amont, il a été décidé d'installer ce même type d'équipement sur les restaurants scolaires de Millas, Néfiach et Ille sur Têt. L'objectif est double : **favoriser l'autonomie des enfants et limiter le gaspillage alimentaire** en ayant la possibilité de proposer des aliments conservables sur plusieurs jours.

Cela représente un investissement de 117 235 € pour la collectivité, dont 63 900 € sont pris en charge par l'État dans le cadre du plan France Relance.

## 7.4. La valorisation des circuits courts en partenariat avec l'UDSIS

Un travail est mené avec l'UDSIS sur la qualité des produits proposés aux convives. La priorité est donnée sur les approvisionnements en circuits courts et en produits issus de l'agriculture biologique.

En 2022, 50% des aliments qui composent les menus sont issus de filières durables et de qualité et 30% proviennent de l'agriculture biologique. Enfin, 20% des achats sont effectués en circuit court auprès de producteurs locaux. Des résultats qui dépassent les objectifs fixés par la loi Egalim.

## 7.5. La lutte contre le gaspillage alimentaire

Un travail de fond est mené par les équipes de la restauration scolaire pour limiter au maximum le gaspillage alimentaire. Des procédures ont été mises en place pour commander au plus juste le nombre de repas servis. Elles permettent notamment d'annuler les commandes en cas de grève des écoles ou de sorties scolaires. De plus, tous les aliments qui ne sont pas distribués sont donnés à l'association Messidor de Millas.

Côté restaurant, les enfants sont sensibilisés tous les jours au gaspillage alimentaire et des initiatives permettent de réutiliser les repas non consommés. Citons la construction d'un poulailler à S' Féliu d'Amont et un partenariat avec la ferme de Calce pour réutiliser les restes des repas.



# 8 PETITE ENFANCE



**135**  
enfants inscrits en EAJE



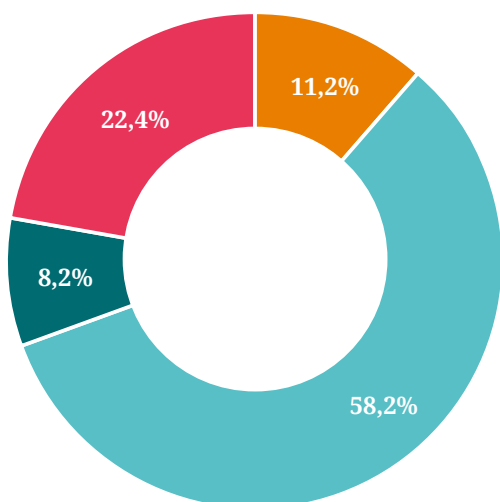
**263**  
places en accueil individuel



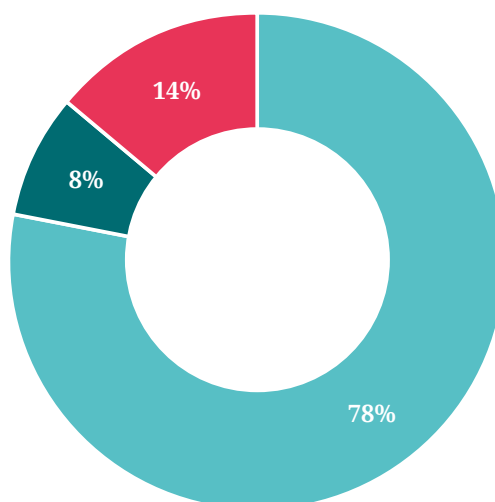
**66**  
assistant(e)s maternel(le)s

## 8.1. Éléments de budget

### ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)



### RELAIS PETITE ENFANCE



## 8.2. La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

Créée par arrêté ministériel le 23 septembre 2021, la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (CNAJE) est désormais inscrite dans la loi. Cette charte s'adresse à tous les professionnels de l'accueil du jeune enfant, qu'ils soient en modes d'accueil individuels ou collectifs. Elle pose les conditions d'une identité professionnelle partagée en faveur d'un accueil bienveillant, respectant la diversité des jeunes enfants et de leur famille.

La CNAJE énonce dix principes favorables au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Ces principes sont autant d'axes pour piloter la montée en qualité des modes d'accueil individuels et collectifs :

- En multipliant les activités culturelles, sensorielles et artistiques au sein des modes d'accueil ;
- En harmonisant et en favorisant les bonnes pratiques professionnelles auprès des enfants et des familles ;
- En impliquant les parents dans la déclinaison des valeurs éducatives et en soutenant les relations parents-professionnels ;
- En favorisant la mixité sociale et l'inclusion.

Le service Petite Enfance travaille désormais à la mise en œuvre de ces principes au sein des structures dans le cadre d'un projet d'accueil partagé.

## 8.3. Les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : la Ruche et la Farandole

### Des équipes pluridisciplinaires en formation continu

Agents de crèche, auxiliaires de puériculture, infirmières, éducatrices, les équipes de la Petite Enfance s'appuient sur une diversité des compétences et une expérience forte.

Les réunions d'établissement ou de secteurs sont des dispositifs participatifs qui offrent aux professionnels des temps de réflexion et de régulation pour analyser les pratiques et les faire évoluer. On parle projets, relation à l'enfant ou aux parents, difficultés rencontrées... En complément, des réunions de coordination sont organisées pour veiller au bon fonctionnement des structures et au respect des législations en vigueur.

De plus, les équipes actualisent leurs savoirs et étoffent leurs compétences grâce à des sessions de formations : gestes de premiers secours, fonction d'accueillant en LAEP, bientraitance et communication non-violente ont notamment été suivis en 2022.



## Les enfants et les familles au cœur du projet d'accueil

Les professionnels de la Petite Enfance place la bienveillance, l'épanouissement des enfants et leur sécurité au cœur du projet d'accueil de l'établissement.

En ce sens, les différents espaces de vie sont pensés pour que les enfants vivent leur journée à leur rythme, avec leurs repères, en toute sécurité. Tout au long de l'année, les enfants s'éveillent et se socialisent au gré d'activités originales proposées par l'équipe ou par des intervenants extérieurs (éveil musical, lectures, motricité, animaux de la ferme,...).

Par ailleurs, l'accueil des familles occupe une place importante du projet d'accueil. À ce titre, les EAJE sont adhérents au Réseau Parentalité 66. Les équipes ont mis en place un dispositif d'accompagnement afin de les aider dans leur rôle de parents au quotidien.



## L'accueil des enfants en situation de handicap



Des places sont réservées à des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers. Un projet d'accueil sur mesure est établi avec la famille et un accompagnement spécifique est mis en place via notre référente handicap et des professionnels de la Petite Enfance dédiés.

Ceux-ci travaillent main dans la main avec les professionnels extérieurs (psychomotricien éducateurs, médecin, psychologue,...) et les organismes spécialisés. De plus, un suivi partagé est assuré entre la crèche, l'école maternelle et les accueils de loisirs (temps méridiens et périscolaires) afin de proposer aux familles une continuité dans l'accompagnement de ces enfants quel que soit le lieu d'accueil.



## 8.4. Le Relais Petite Enfance (RPE)

Renforcé dans ses missions **d'accompagnement, d'information et de formation** auprès des assistant(e)s maternel(le)s **agrée(e)s indépendant(e)s (AMAI)** et de leurs employeurs (les parents), le RPE a accompagné 79 AMAI et 98 parents employeurs en 2022.

### Au service des parents

Le Relais informe sur les modes d'accueil sur le territoire et accompagne les parents dans leurs recherches et leurs démarches (aide à la contractualisation, statut du parent-employeur...). Pour cela le Relais propose des permanences téléphoniques et des rendez-vous personnalisés. **En 2022, 98 parents ont eu recours aux services du Relais.**

Une action forte de soutien à la parentalité est aussi menée, notamment au travers des Jeudis du Relais qui permettent aux parents et aux enfants de participer à des ateliers communs et de profiter d'un moment d'échange et de convivialité.

### Au service des assistants maternels

Le Relais est un lieu d'accueil, d'information et de professionnalisation. Il participe à la dynamique de réseau des professionnels de la Petite

Enfance et accompagne les AMAI dans leur professionnalisation et leur formation tout au long de la carrière.

Chaque année, **près de 150 animations sont proposées sur tout le territoire** : motricité, ferme pédagogique, éveil musical, lecture, ateliers créatifs, spectacles, baby yoga... Des moments de rencontre pour les enfants mais aussi pour leur assistant maternel. En 2022, un effort particulier a été mis sur l'itinérance du Relais : une fois par semaine, un atelier est délocalisé dans une commune du territoire (Ille sur Têt, Corneilla la Rivière, Bouleternère, Corbère, Néfïach et S<sup>t</sup>Féliu d'Amont)

Côté formation, 52 sessions ont été organisées sous forme de réunion thématique. Des échanges riches autour de sujets variés tels que la psychomotricité, le langage, l'alimentation ou encore la santé du jeune enfant.

### Au service des enfants

Le Relais est un espace de jeux, de rencontre et de découverte qui favorise l'éveil, la socialisation et l'épanouissement des enfants. **Les animations et ateliers proposés par le RPE en 2022 ont réunis 2 665 enfants.**

# 9 FRANCE SERVICES

## 9.1. Une fréquentation en hausse après la crise du Covid-19

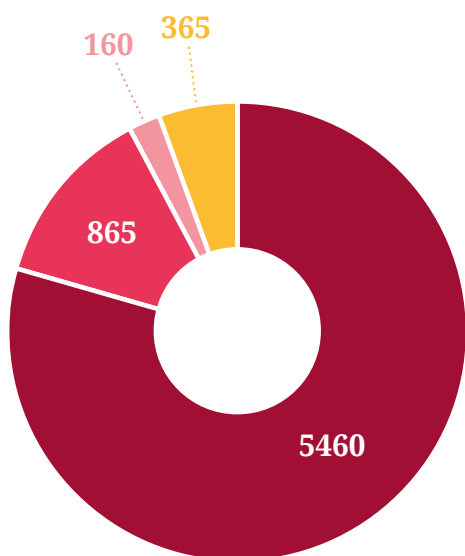
Après deux années de baisse liée à la crise sanitaire et aux contraintes d'accueil du public, la fréquentation a connu un rebond en 2022 (+37%).

8 personnes sur 10 ont sollicité un accompagnement personnalisé avec un conseiller France services. De plus, 160 personnes ont participé aux ateliers dans le cadre de la politique d'inclusion numérique portée par Roussillon Conflent (cf. page 62).

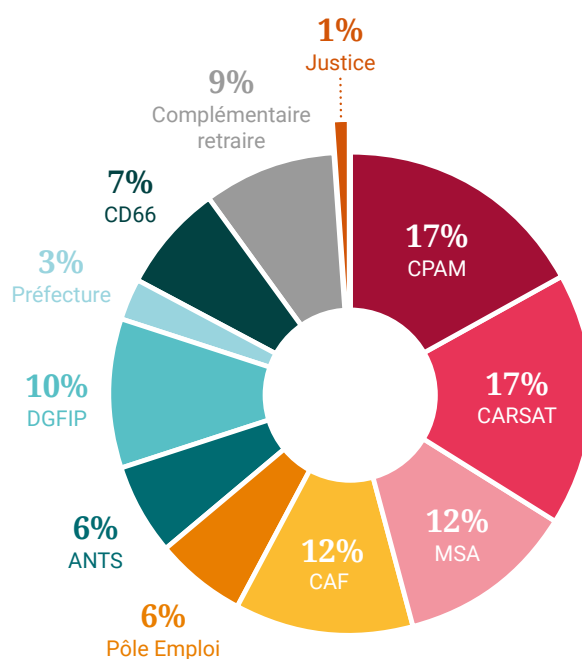


**8 650** visites en 2022

### LES VISITES



### DÉMARCHES EFFECTUÉES



## 9.2. Améliorer la présence des services publics sur le territoire

En tant que guichet unique des administrations publiques, l'un des enjeux forts du service est d'assurer une prise en charge rapide, un accompagnement personnalisé et une orientation efficace des usagers vers le bon interlocuteur. Dans cette optique, des partenariats ont été noués afin de mener des projets partagés et d'accueillir des permanences dans les locaux de France services.

En 2022, deux nouvelles permanences ont été créées : le conciliateur de justice et le Cidff (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Elles se rajoutent à celles déjà proposées par la CAF, la MSA, la DDFIP et la Mission Locale Jeunes 66.



### Les Jeudis de l'emploi

Depuis septembre, France services accueille les Jeudis de l'emploi organisés par la Mission Locale Jeunes 66.

Un job dating sur une matinée entre une entreprise locale qui recrute et des demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans.

Super U – Ille sur Têt en septembre, l'association Val de Sournia en novembre et Samsic (agence d'interim) en décembre ont participé aux trois premiers rendez-vous.

## 9.3. L'inclusion numérique

France services poursuit son action forte en faveur de l'inclusion numérique à travers l'accompagnement quotidien des usagers aux outils informatiques et grâce à l'organisation des ateliers numériques. Ces ateliers mensuels organisés sur une semaine en 4 modules de 2h ont réunis 160 personnes en 2022. Ils visent essentiellement à familiariser les stagiaires à l'utilisation d'internet (boîte mail, navigation en ligne...) et des services publics en ligne.

L'acquisition de tablettes numériques et de smartphone en partie financée par le plan France relance ont permis d'élargir le contenu des ateliers aux appareils équipés de système d'exploitation Android.



# 10 | TOURISME

## 10.1. Le conseil d'exploitation du Tourisme

Le conseil d'exploitation réunit 8 conseillers communautaires et 7 représentants des acteurs socio-professionnels du tourisme. C'est un organe de concertation et de réflexion sur toutes les questions liées au développement du tourisme local. Il est présidé par Françoise Cristofol.

### COLLÈGE DES ÉLUS

1	CRISTOFOL Françoise	T	Ille sur Têt
2	BONACAZE Benoit	T	Prunet & Belpuig
3	BOURNIOLE Frédéric	T	Bélesta
4	MARTINEZ Marie	T	Montalba le Château
5	LAVILLE René	T	Corneilla la Rivière
6	SILVESTRE Joseph	T	Corbère
7	GARSAU Jacques	T	Millas
8	VILA Patrice	T	Néfiach
9	AYMERICH Claude	S	Ille sur Têt
10	BAPTISTE Florence	S	S' Féliu d'Amont
11	TRAFI Pascal	S	Bouleternère
12	DRAGUÉ Céline	S	Glorianes
13	BOTEBOL Claudine	S	Boule d'Amont
14	GOMEZ Claude	S	Casefabre
15	LORD Stéphane	S	Corneilla la Rivière
16	SOLÈRE Jean-Claude	S	S' Michel de Llotes

### COLLÈGE DES SOCIO-PROFESSIONNELS

1	BAQUILLON Sigrid	T	Néfiach	Chambre d'hôtes
2	DUPRE Karine	T	Ille sur Têt	Association des commerçants
3	LOPEZ Bernard	T	Millas	Association
4	BUISAN Geoffrey	T	Ille sur Têt	Fabricant de vélo
5	REIG Jacqueline	T	Bouleternère	Production huile olive
6	PROD HOMME Pauline	T	Néfiach	Camping
7	MAURIN Valérie	T	Bélesta	Vigneron (Château Caladroy)
8	VILLE Georgette	S	Ille sur Têt	Association
9	MILLARD Fabien	S	Boule d'Amont	Restauration et hébergement (Auberge du Val d'Amont)
10	DEROLEZ Thierry	S	Ille sur Têt	Guide naturaliste (Naturails66)
11	HUMBERT Valérie	S	S' Michel de Llotes	Gîte touristique
12	DE BENEDITTIS Pierre	S	Corneilla la Rivière	Production huile olive
13	ROUTIER Florence	S	Millas	Association des commerçants
14	HENRIQUES Laura	S	Millas	Vigneron (Domaine Força Réal)

## 10.2. Budget du service

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	
Charges à caractère général	16 955,05 €
Charges de personnel et frais assimilés	155 080,23 €
Atténuation de produit (Taxe de séjour)	1 801,87 €
Autres charges de gestion courante	8 738,59 €
<i>dont contribution Canigó Grand Site</i>	993,93 €
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>182 575,74 €</b>
Amortissements	3 942,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>186 518,53 €</b>
RECETTES	
Dotations et participations	160 405,00 €
<i>dont subvention d'équilibre</i>	157 605 €
Produits des services	3 890,00€
<i>dont Arts des Jardins</i>	3 530 €
Atténuation de charges	1 037,07 €
Taxe de séjour	22 540,73 €
<b>TOTAL</b>	<b>187 872,80 €</b>

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
Immobilisations corporelles	331,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>331,91 €</b>
RECETTES	
Dotation (FCTVA)	26,42 €
<b>TOTAL</b>	<b>26,42 €</b>

## 10.3. L'accueil et l'information touristique

L'office de tourisme intercommunal (OTI) à Ille sur Têt a été ouvert 235 jours en 2022 et 7 jours sur 7 du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Il a accueilli 3565 personnes.

On note une meilleure répartition des visites sur l'année puisque 43% d'entre elles sont réalisées sur la période estivale contre 60% en 2020.

Une démarche qualité concernant l'accueil du public permet d'évaluer la satisfaction des visiteurs. Dans ce cadre, un cahier est tenu au quotidien, des fiches suggestions et de réclamations et un questionnaire de satisfaction sont à disposition des visiteurs. Par ailleurs, les avis postés sur Google My Business, Facebook ou d'autres médias digitaux font l'objet d'un suivi et de réponses systématiques.



# 97%

des visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de l'accueil proposé.





## 10.4. Les évènements touristiques

### Les Passejades

L'OTI est partenaire de l'organisation des *Passejades* avec les associations locales et les communes accueillantes. Cette année, 6 dates ont été organisées sur le même principe : valorisation du patrimoine culturel de la commune à travers des visites gratuites et promotion du terroir à travers l'organisation d'un marché de producteurs. Les *Passejades* sont aussi l'occasion de délocaliser l'OTI et de venir à la rencontre des touristes grâce à la tenue d'un stand « hors les murs ».



Date	Commune	Thème
15 mai	S' Féliu d'Amont	Sur le chemin de l'eau
4 juin	Millas	Hors-série – Les Lacs de Millas
12 juin	Prunet & Belpuig	Aplec de la Trinité
23 juillet	Néfiach	Fête de la pêche
22 août	Montalba le Château	Patrimoine historique
24 septembre *	Ille sur Têt	Mémoires et traditions

\* annulée à cause des intempéries

## La Passejada Hors-série et la Balade touristique itinérante

Comme en 2021, le service a organisé une *Passejada* Hors-série proposant au public un marché de producteurs et de nombreuses animations dans un cadre champêtre. Cette année, elle avait lieu aux lacs de Millas le samedi 4 juin.

La *Passejada* était couplée avec la Balade touristique itinérante qui proposait aux participants trois circuits de découverte du territoire (12 communes traversées). Des escales chez les producteurs locaux ont été l'occasion de découvrir les produits du terroir (vins, olives, miel...). Les 16 véhicules de collection (et 23 participants) se sont retrouvés à la mi-journée aux lacs de Millas pour être exposés au grand public.

Malgré la forte chaleur qui explique en partie la faible affluence, le bilan est globalement positif avec une balade touristique très appréciée des collectionneurs.



## L'Art des Jardins 2022

Pour sa 20<sup>e</sup> édition, l'Art des jardins a accueilli 1 467 visiteurs et 35 exposants. Des chiffres en baisse par rapport à 2020 (l'édition 2021 avait été annulée) qui s'expliquent notamment par un protocole sanitaire contraignant (pass vaccinal obligatoire) et une conjoncture économique difficile qui impacte l'ensemble des événements de ce type.

On observe également un essoufflement de la manifestation : la baisse de moyens humains et financiers rendent l'organisation de l'évènement difficile. Le constat est partagé par les professionnels qui déplorent le manque d'animation et la baisse de fréquentation du salon.



## 10.5. La communication et la promotion du territoire

### Relations presse

13 avril	Météo à la carte (TV)
27 avril	Grands reportages (TV)
4 mai	El mundo en tu bolsillo (blogueur catalan)
3 juillet	Interview de la RAC1 (radio catalane)
28 sept.	Politiken (quotidien danois)

Un espace presse a été créé sur le site internet. Les journalistes peuvent y trouver divers supports en libre téléchargement pour documenter leurs reportages sur la destination : communiqués de presse, fiches thématiques, livret de destination...



### La communication digitale

Le site web **tourisme-roussillon-conflent.fr** a fait l'objet d'un changement de CMS (content management system) afin de faciliter la création d'articles et de pages par l'équipe de l'OTI.

Sur les réseaux sociaux, les comptes de Tourisme Roussillon Conflent continuent sur leur bonne dynamique : +16% de couverture et +43% d'abonnés sur Facebook et +10% d'abonnés sur Instagram.

Trois jeux concours sur Facebook ont été organisés afin de valoriser les produits locaux : les producteurs ont ainsi bénéficié d'une visibilité sur les réseaux de Tourisme Roussillon Conflent en échange de lots permettant de composer le « panier garni » en jeu lors de chaque concours.



# Création de supports de communication

- Encart promotionnel des sentiers de randonnée & VTT dans le Guide des balades dans les Pyrénées-Orientales édité par le groupe Midi Libre
- Actualisation du livret Taxe de séjour
- Campagnes de communication *Passejades* et *Art des jardins* (affiches, encart presse, visuels web...)



## 10.6. Le développement touristique

### Actions réalisées par le service

#### Études de commercialisation du GR « Tour du Fenouillèdes »

À l'initiative des départements des Pyrénées Orientales et de l'Aude et de la Fédération Française de Randonnée, des travaux collaboratifs sont organisés afin de travailler sur la commercialisation du nouveau GR qui devrait ouvrir au printemps 2024. Les offices de tourisme du Conflent, de Roussillon Conflent et d'Agly Fenouillèdes sont sollicités pour identifier des offres d'hébergement et de restauration adaptées à la randonnée sur ce parcours de 175km et contribuer à l'élaboration de supports promotionnels.

#### Partenariat Kamino guide

L'OTI a travaillé avec Devint Technology à la création d'un topoguide audioguidé de plusieurs sentiers de randonnées (Volta de Roidera, Boucle de la Tet ; Chemin des fontaines...). Les sentiers seront intégrés à l'application gratuite Kamino guide courant 2023.

#### Représentation de l'OTI dans les réseaux et instances touristiques

- Bourse d'échanges et de documentation touristique à Canet en Roussillon (26 avril)
- Comité de destination (25 mars, 22 avril et 8 décembre) et Comité de pilotage (17 mars, 2 et 19 mai, 3 juin, 25 juillet, 22 septembre et 30 novembre) de la Destination Canigó
- Conseil départemental et ADT 66 (22 mars, 14 avril, 25 mai, 21 juin, 7 juillet et 14 décembre)
- PNR Corbières Fenouillèdes (8 décembre, 16 mars, 22 septembre)
- Réseau des offices de tourisme 66 (12 mai et 7 décembre).

### Les actions mutualisées avec Syndicat Mixte Canigó Grand Site (SMCGS)

Partenaire du SMCGS, l'office de Tourisme Roussillon Conflent a participé à plusieurs actions dans le cadre de la stratégie Grand site Occitanie 2018-2021 et du développement de la Destination Canigó :

- Lancement du **portail de destination** [www.visit-canigo.com](http://www.visit-canigo.com)
- Participation au **Salon du randonneur de Lyon** (25 au 27 mars)
- Accueil en **Educ'tour** d'une délégation d'élus et de techniciens de Monségur (5 et 6 juin) et d'une délégation de 25 gestionnaires de réseau des Grands sites de France, Parcs naturels régionaux, Unesco et du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (11 au 13 mai)
- Illumination des anciennes tours à signaux **Torrefocs** le jour de la S<sup>t</sup> Jean : les communes de Prunet et Belpuig, Bélesta et Rodès ont sollicité l'OTI pour participer à cette opération
- Élaboration de la **carte de destination SMCGS**
- Élaboration du **livre de marque Destination Canigó** avec l'agence des Pyrénées. Ce guide des bonnes pratiques sera mis à disposition des professionnels du tourisme pour les aider à améliorer leur discours d'accueil et d'information auprès des touristes
- Réunions d'accompagnement des communes à l'officialisation des sentiers de randonnées : réunions communes le 18 février, 31 mai et 29 juin et réunion par commune le 21 janvier avec Corbère, le 28 janvier avec S<sup>t</sup>Féliu d'Amont et le 15 février avec Néfiach
- Réunions pour l'élaboration du schéma directeur des sentiers de randonnée

## 10.7. L'OTI au service des socio-professionnels

### La coordination des acteurs locaux

Des groupes de travail réunissant élus et socio-professionnels sont organisés afin de coordonner l'action des acteurs du tourisme sur différentes thématiques : le groupe « agrotourisme » s'est réuni à deux reprises pour organiser la Balade touristique itinérante et le groupe « animation du territoire » s'est réuni pour créer un agenda collaboratif en ligne.

### Le séjour « Balcons du Canigó – Ille > Bélesta » lauréat du 1<sup>er</sup> Challenge des territoires insoupçonnés

Ce séjour dont la création a été coordonné par l'OTI est lauréat de ce challenge organisé par ADN Tourisme dans la catégorie 3 jours / 2 nuits. Il est désormais commercialisé par l'agence parisienne Ashima voyages et les agences locales Feeling Pyrénées et MTM Vacances. En outre, il bénéficie d'une visibilité *via* les médias de la Fédération nationale du tourisme, ADN Tourisme.

### L'information des socio-professionnels

L'OTI accompagne les professionnels du secteur dans la montée en gamme de l'offre touristique proposée sur le territoire :

- Déploiement du VIT (Votre Information Touristique) et sensibilisation au RGPD
- Visites d'hébergements et sensibilisation à la montée en gamme (classement en étoiles et labels des meublés touristiques, marque « Accueil vélo » et label « Hébergement pêche »)
- Information sur la modification des tarifs de la taxe de séjour en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Amélioration de « l'espace pro » du site tourisme-roussillon-conflent.fr

# 11 FOURRIÈRE ANIMALE

## 11.1. Une délégation de service publique

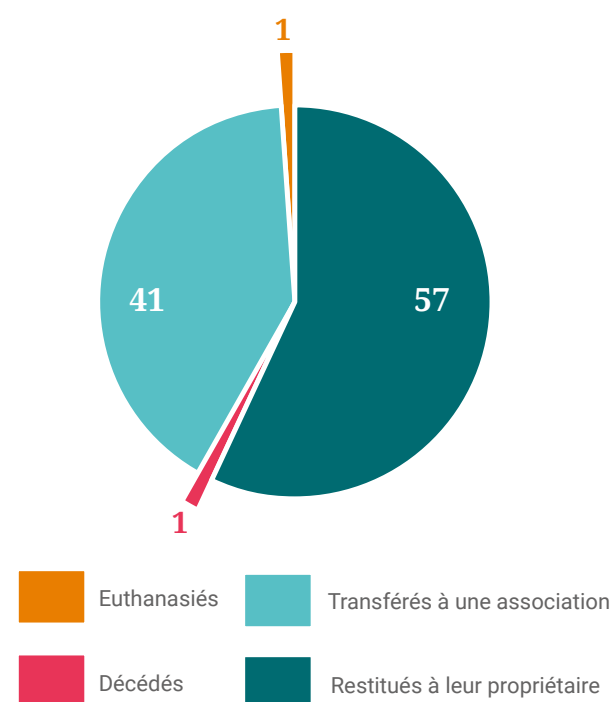
La compétence Fourrière animale est gérée en Délégation de service public (DSP). Elle recouvre la capture et le transport d'animaux errants ainsi que le ramassage des cadavres d'animaux. La société SACPA est délégataire sur ces missions à l'exception de la prise en charge des chats. Celle-ci est assurée par l'association « Une vie, un chat ». Le 26 octobre 2022, le Conseil communautaire a voté pour le renouvellement de l'attribution de cette délégation de service public à la société SACPA pour la période 2023-2027.

Pour mener à bien ses missions, la SACPA se rémunère sur le forfait lié à la DSP (26 535 €) et les frais de fourrière payés par les usagers. L'association « Une vie, un chat » a perçu quant à elle une subvention de 18 000 € en 2022 (délibération du 26 octobre 2022).

## 11.2. La gestion de la divagation animale (hors chat)

En 2022, la SACPA est intervenue à 73 reprises sur le territoire. 73 animaux ont été pris en charge dont 67 chiens et 4 chats. 86% d'entre eux étaient dans un bon état sanitaire mais plus de la moitié n'étaient pas identifiés.

### DEVENIR DES ANIMAUX

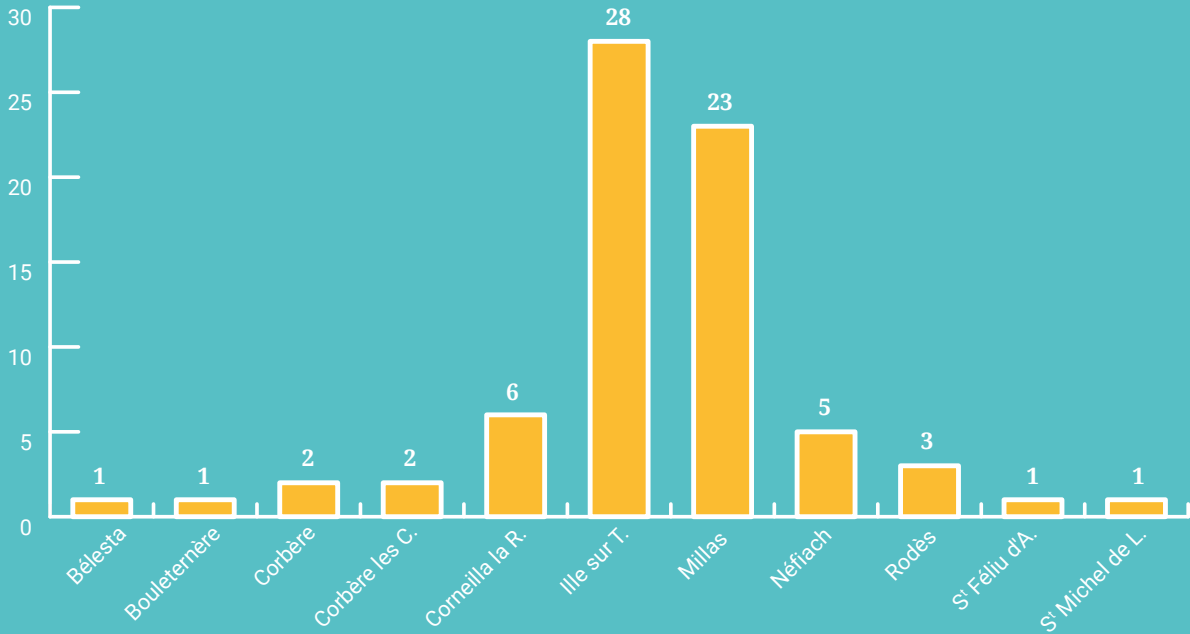


### Durée moyenne de séjour

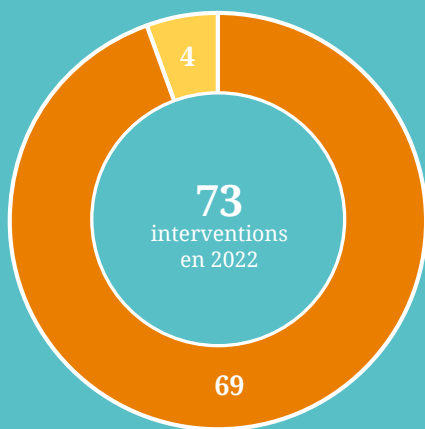
17 jours pour les animaux identifiés  
7 jours pour les non-identifiés

# INTERVENTIONS

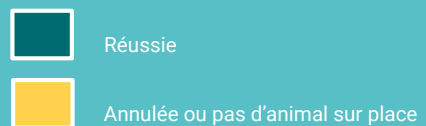
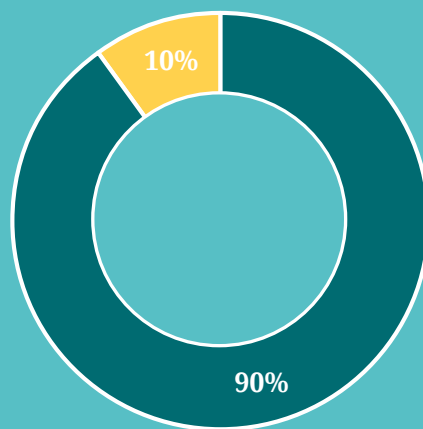
## RÉPARTITION



## NOMBRE D'INTERVENTIONS



## TAUX DE RÉUSSITE

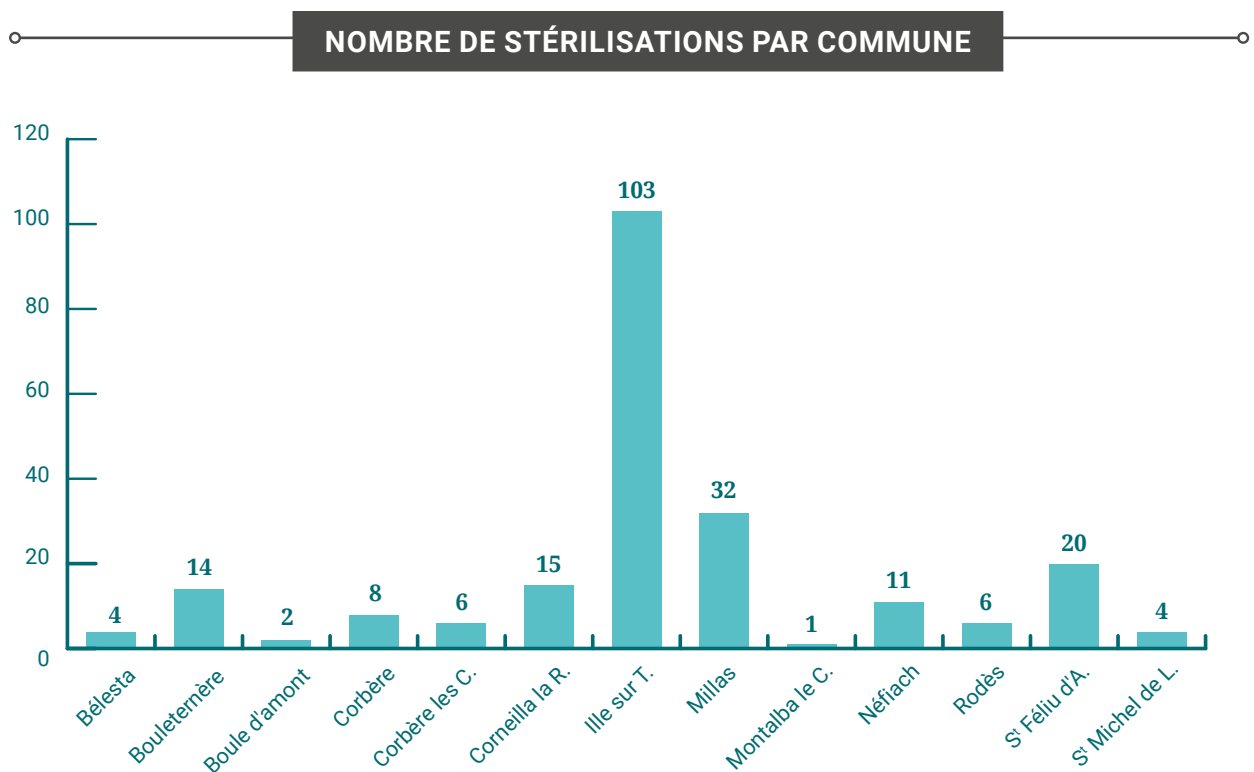






### 11.3. La gestion des chats

En 2022, l'association « Une Vie Un Chat » a stérilisé 226 félins sur le territoire communautaire, a recueilli 82 chatons et mis en sécurité sur le site d'accueil 52 chats adultes.





# Suivez toute l'actualité de Roussillon Conflent !

---



[roussillon-conflent.fr](http://roussillon-conflent.fr)



Communauté de communes Roussillon Conflent



[tourisme-roussillon-conflent.fr](http://tourisme-roussillon-conflent.fr)



Tourisme Roussillon Conflent

**Directeur de la publication :** *William Burghoffer*

**Conception, rédaction et réalisation graphique :** *Service Communication Roussillon Conflent*

**Illustrations :** *Service Communication Roussillon Conflent - Flaticon.com - Freepik.com*

**Photographies :** *Service Communication Roussillon Conflent (couverture, p.12, 29, 37, 42, 45, 51, 52, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 65, 66) - Adobe stock (p.31, 38, 43, 59, 73) - Atelier Garrabé Atelier (p.28).*

**Impression :** *GAG Gibou Arts Graphiques - Septembre 2023*



1, rue Michel Blanc BP 05 - 66130 Ille sur Têt  
Tél. : 04.68.57.86.85 - Fax : 04.68.92.80.70

**[roussillon-conflent.fr](http://roussillon-conflent.fr)**

